

01.01.2025
31.12.2025

Exercice des droits de vote aux assemblées générales des sociétés suisses

Table des matières

1. Statistiques des assemblées générales analysées

1.1 Analyses effectuées et positions de vote

1.2 Répartition des positions de vote

1.3 Recommandations de vote d'Ethos par catégorie de résolutions

2. Résumé des positions de vote

3. Analyses par société

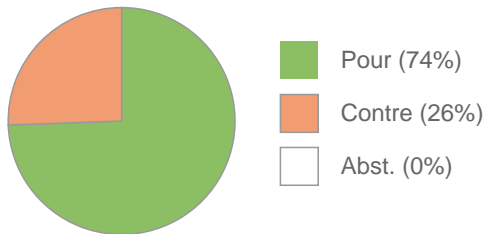
Etabli le 07.05.2026

1. Statistiques des assemblées générales analysées

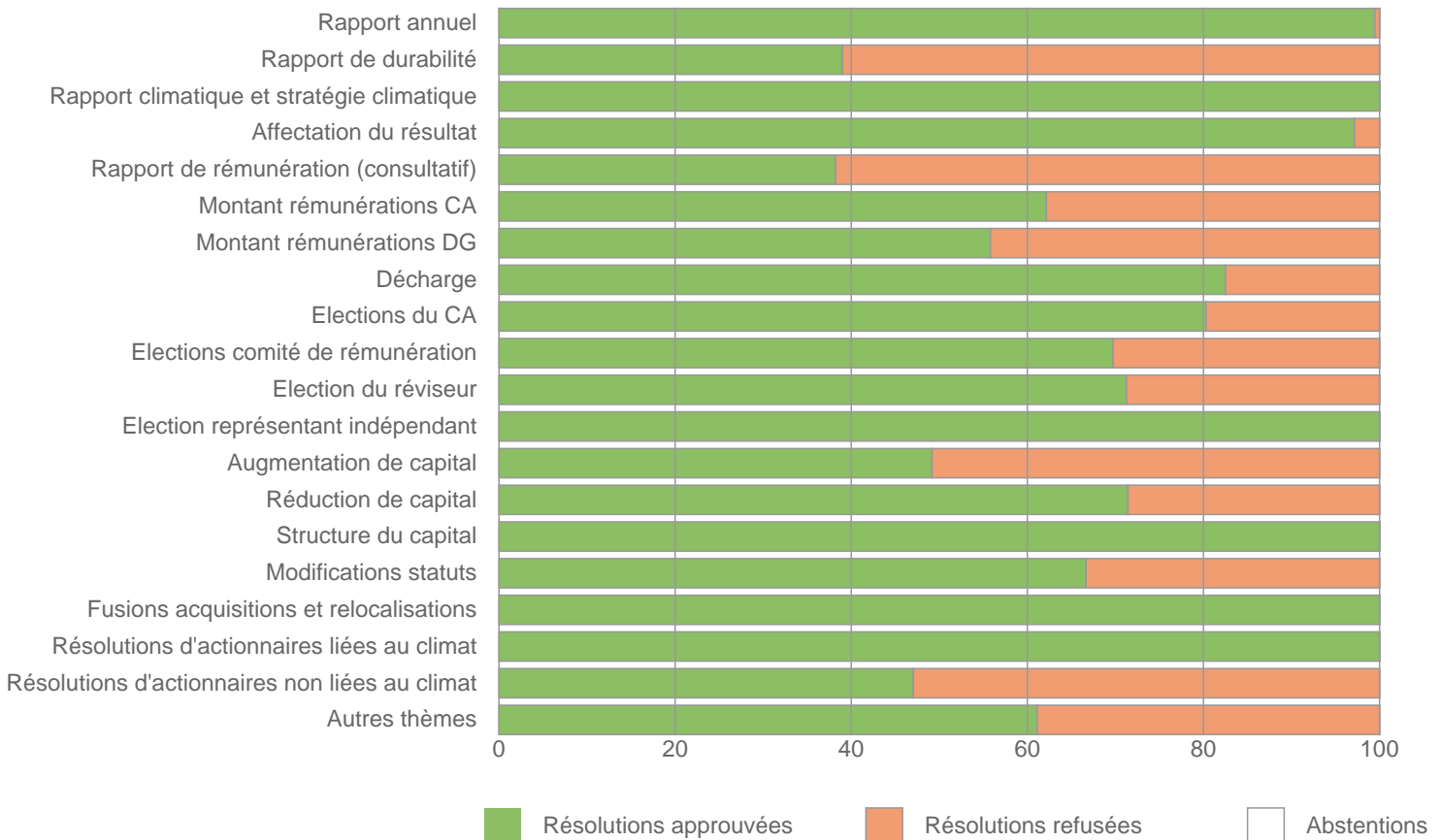
1.1 Analyses effectuées et positions de vote

	Nombre AG	Nombre de résolutions			
		Total	Pour	Contre	Abst.
Assemblées générales ordinaires	180	3663	2738	925	0
Assemblées générales extraordinaires	10	76	45	31	0
Total	190	3739	2783	956	0

1.2 Répartition des positions de vote



1.3 Recommandations de vote d'Ethos par catégorie de résolutions



	Résolutions approuvées		Résolutions refusées		Abstentions		Total
Rapport annuel	184	99 %	1	1 %	0	0 %	185
Rapport de durabilité	55	39 %	86	61 %	0	0 %	141
Rapport climatique et stratégie climatique	1	100 %	0	0 %	0	0 %	1
Affectation du résultat	205	97 %	6	3 %	0	0 %	211
Rapport de rémunération (consultatif)	60	38 %	97	62 %	0	0 %	157
Montant rémunérations CA	115	62 %	70	38 %	0	0 %	185
Montant rémunérations DG	149	56 %	118	44 %	0	0 %	267
Décharge	165	82 %	35	18 %	0	0 %	200
Elections du CA	1076	80 %	264	20 %	0	0 %	1340
Elections comité de rémunération	355	70 %	154	30 %	0	0 %	509
Election du réviseur	129	71 %	52	29 %	0	0 %	181
Election représentant indépendant	173	100 %	0	0 %	0	0 %	173
Augmentation de capital	30	49 %	31	51 %	0	0 %	61
Réduction de capital	15	71 %	6	29 %	0	0 %	21
Structure du capital	8	100 %	0	0 %	0	0 %	8
Modifications statuts	40	67 %	20	33 %	0	0 %	60
Fusions acquisitions et relocalisations	3	100 %	0	0 %	0	0 %	3

	Résolutions approuvées		Résolutions refusées		Abstentions		Total
Résolutions d'actionnaires liées au climat	1	100 %	0	0 %	0	0 %	1
Résolutions d'actionnaires non liées au climat	8	47 %	9	53 %	0	0 %	17
Autres thèmes	11	61 %	7	39 %	0	0 %	18

Société	Date	Type	Rapport annuel	Rapport de durabilité	Rapport climatique et stratégie climatique	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires anti-ESG	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes
Zurich Insurance Group	09.04.2025	AGO	✓	✓		✓	✗	✓	✗	✓	🟡	🟡	✓	✓									

3. Analyses par société

ABB

Assemblée générale ordinaire du 27.03.2025

Vote exécuté le 13.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 93 %
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 94 %
7	Elections au conseil d'administration					
7.1	Réélection de M. David E. Constable	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.2	Réélection de M. Frederico F. Curado	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.3	Réélection de M. Johan Forssell	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.4	Réélection de Mme Denise Johnson	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.5	Réélection de Mme Jennifer Xin-Zhe Li	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.6	Réélection de Mme Geraldine Matchett	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.7	Réélection de M. David Meline	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.8	Election de Mme Claudia Nemat	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.9	Réélection de M. Mats Rahmström	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.10	Réélection de M. Peter R. Voser en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8	Elections au comité de rémunération					
8.1	Réélection de M. David E. Constable au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8.2	Réélection de M. Frederico F. Curado au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8.3	Réélection de Mme Jennifer Xin-Zhe Li au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
9	Réélection de Zehnder Bolliger & Partner en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Accelleron Industries

Assemblée générale ordinaire du 06.05.2025

Vote exécuté le 23.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 57 %
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu.</p> <p>La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.</p>	✓ 91 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Oliver Riemenschneider en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.2	Réélection de Dr. Bo Cerup-Simonson	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.3	Réélection de Dr. Monika Krüsi Schädle	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.4	Réélection de M. Stefano Pampalone	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.5	Réélection de Mme Gabriele Sons	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
6.1.6	Réélection de Dr. Detlef Trefzger	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2	Elections au comité de rémunération					
6.2.1	Réélection de Dr. Bo Cerup-Simonson au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.2.2	Réélection de Dr. Monika Krüsi Schädle au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.2.3	Réélection de Mme Gabriele Sons au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
6.3	Réélection de Zehnder Bolliger & Partner en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
8.1	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.2	Annulation du capital conditionnel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Addex Therapeutics

Assemblée générale ordinaire du 24.06.2025

Vote exécuté le 10.06.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.</p> <p>Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.</p>	✓ 90 %
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Vincent Lawton en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il a 76 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 16 ans, diverses raisons) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).</p> <p>Il préside le comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.</p> <p>Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants.</p>	✓ 93 %
5.2	Réélection de Prof. Dr. Raymond Hill	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il a 80 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il préside le comité de rémunération et reçoit une rémunération qui ne respecte pas les règles de bonne pratique généralement admises.</p> <p>Il préside le comité de rémunération et le système de rémunération est très insatisfaisant.</p>	✓ 93 %
5.3	Réélection de M. Tim Dyer	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).</p>	✓ 97 %
5.4	Réélection de Dr. Roger G. Mills	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (Chief Medical Officer).</p>	✓ 96 %
5.5	Réélection de M. Jake Nunn	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.6	Réélection de Dr. Isaac Manke	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6	Elections au comité de rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.1	Réélection de Dr. Vincent Lawton au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Lawton au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 91 %
6.2	Réélection de Prof. Dr. Raymond Hill au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Prof. Dr. pharm. Hill au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 92 %
7	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de M. Robert P. Briner en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.	✓ 90 %
9.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 90 %

Adecco

Assemblée générale ordinaire du 17.04.2025

Vote exécuté le 02.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 62 %
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu. La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.	✓ 89 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 89 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 86 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Jean-Christophe Deslarzes en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 73 %
5.1.2	Réélection de Mme Rachel Duan	POUR	POUR	POUR		✓ 73 %
5.1.3	Réélection de M. Stefano Grassi	POUR	POUR	POUR		✓ 74 %
5.1.4	Réélection de Dr. Didier Lamouche	POUR	POUR	POUR		✓ 70 %
5.1.5	Réélection de Mme Kathleen P. Taylor	POUR	POUR	POUR		✓ 72 %
5.1.6	Réélection de Mme Sandhya Venugopal	POUR	POUR	POUR		✓ 74 %
5.1.7	Réélection de Mme Regula Wallimann	POUR	POUR	POUR		✓ 74 %
5.1.8	Election de Mme Martine Ferland	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Elections au comité de rémunération					
5.2.1	Réélection de Mme Rachel Duan au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 73 %
5.2.2	Réélection de Dr. Didier Lamouche au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 64 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2.3	Réélection de Mme Kathleen P. Taylor au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 71 %
5.2.4	Election de Mme Martine Ferland au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Adval Tech

Assemblée générale ordinaire du 15.05.2025

Vote exécuté le 06.05.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.</p>	✓ 98 %
5	Modification des statuts : capital-actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Elections au conseil d'administration					
7.1.1	Réélection de M. Christoph Hammer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.1.2	Réélection de M. Beat Ritler	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il préside le comité de nomination, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.</p> <p>Il préside le comité de nomination et la représentation féminine est insuffisante.</p>	✓ 97 %
7.1.3	Election de M. Jörg Buchheim	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1.4	Election de M. Dirk Lambrecht	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.2	Election de M. Dirk Lambrecht en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.3.1	Réélection de M. Christoph Hammer au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.3.2	Réélection de M. Beat Ritler au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Ritler au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 98 %
7.4	Réélection de Muntwyler von May Notare en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.5	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Aevis Victoria

Assemblée générale ordinaire du 21.05.2025

Vote exécuté le 07.05.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	✓ 98 %
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu. Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels. La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.	✓ 100 %
4	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 97 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de M. Antoine Hubert	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2	Réélection de M. Raymond Loretan	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil d'administration comporte trop d'administrateurs exécutifs par rapport à la pratique suisse. L'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 99 %
6.3	Réélection de M. Michel Reybier	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 80 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 14 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).	✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.4	Réélection de M. Antoine Kohler	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 17 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 17 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).</p> <p>Il préside le comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.</p>	✓ 100 %
6.5	Réélection de Dr. Cédric A. George	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 15 ans, relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).</p> <p>Il préside le comité de nomination, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.</p> <p>Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.</p>	✓ 98 %
6.6	Election de M. Antoine Hubert en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.1	Réélection de Dr. Cédric A. George au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. George au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 98 %
7.2	Réélection de M. Antoine Kohler au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Kohler au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 99 %
8	Réélection de Berney et Associés SA en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de M. Jacques-Daniel Noverraz en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 98 %
11	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 98 %

Alcon

Assemblée générale ordinaire du 06.05.2025

Vote exécuté le 24.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.</p> <p>La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.</p>	✓ 91 %
5.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 87 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 91 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de M. Michael Ball en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.2	Réélection de Mme Lynn Bleil	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.3	Réélection de Dr. Arthur Cummings	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.4	Réélection de M. David J. Endicott	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 93 %
6.5	Réélection de M. Thomas H. Glanzmann	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.6	Réélection de Dr. Keith Grossman	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.7	Réélection de M. Scott Maw	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.8	Réélection de Mme Karen May	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.9	Réélection de Mme Ines Pöschel	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.10	Réélection de Dr. Dieter Spälti	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.11	Election de Mme Deborah DiSanzo	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de M. Thomas H. Glanzmann au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 93 %
7.2	Réélection de M. Scott Maw au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 94 %
7.3	Réélection de Mme Karen May au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 91 %
7.4	Réélection de Mme Ines Pöschel au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 93 %
8	Réélection de Hartmann Dreyer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Allreal

Assemblée générale ordinaire du 25.04.2025

Vote exécuté le 11.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.a	Réélection de Dr. Ralph-Thomas Honegger en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.1.b	Réélection de Dr. Philipp Gmür	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.c	Réélection de Mme Andrea Sieber	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
4.1.d	Réélection de M. Peter Spuhler	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
4.1.e	Réélection de M. Thomas Stenz	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.f	Réélection de M. Jürg Stöckli	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.g	Réélection de Mme Anja Wyden Guelpa	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Election de Mme Sandra Berberat Kecerski	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.3.a	Réélection de Dr. Philipp Gmür au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3.b	Réélection de Mme Andrea Sieber au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 73 %
4.3.c	Réélection de M. Peter Spuhler au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 71 %
4.4	Réélection de Anwaltskanzlei André Weber en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.4	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 79 %

Also

Assemblée générale ordinaire du 19.03.2025

Vote exécuté le 04.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.</p>	✓ 95 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.</p> <p>La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p> <p>Les administrateurs non exécutifs reçoivent des honoraires de conseil de manière régulière et dont les montants sont trop élevés.</p>	✓ 76 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 94 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.</p> <p>La hausse proposée par rapport à l'année précédente est excessive et non justifiée.</p> <p>Les administrateurs non exécutifs reçoivent des honoraires de conseil de manière régulière.</p>	✓ 78 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>Le comité de rémunération ou le conseil d'administration disposent de trop de pouvoir discrétionnaire en matière d'attributions et d'administration du plan.</p>	✓ 75 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.a	Réélection de Prof. Peter Athanas	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante.	✓ 84 %
6.1.b	Réélection de M. Walter P.J. Droege	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
6.1.c	Réélection de M. Frank Tanski	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important et durée de mandat de 14 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%).</p> <p>Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.</p>	✓ 91 %
6.1.d	Réélection de Dr. Ernest-W. Droege	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.1.e	Réélection de M. Thomas Fürer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.f	Réélection de Prof. Gustavo Möller-Hergt	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important et ancien CEO) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%).</p> <p>Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.</p>	✓ 94 %
6.2	Réélection de Prof. Gustavo Möller-Hergt en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Möller-Hergt au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 93 %
6.3	Elections au comité de rémunération					
6.3.a	Réélection de Prof. Peter Athanas au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Prof. Athanas au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 77 %
6.3.b	Réélection de M. Walter P.J. Droege au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 79 %
6.3.c	Réélection de M. Frank Tanski au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Tanski au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 79 %
6.4	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.5	Réélection de Dr. Adrian von Segesser en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

ams-Osram

Assemblée générale ordinaire du 26.06.2025

Vote exécuté le 10.06.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Présentation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Election de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 79 %
6	Vote consultatif sur le système de rémunération du conseil de surveillance	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Approbation de la rémunération du conseil de surveillance	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Elections au conseil d'administration					
8.1	Réélection de M. Loh Kin Wah	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8.2	Réélection de Prof. Dr. Monika Henzinger	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
9	Création d'un capital autorisé	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10	Approbation d'un programme de rachat d'actions	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant du rachat est inapproprié au vu de la situation financière et des perspectives de la société. Le prix de rachat des actions est trop élevé. La société peut procéder à des rachats d'actions sélectifs.	✓ 94 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Rapport de l'organe de révision	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels					
2.1	Approbation du rapport annuel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Approbation des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'utilisation proposée du résultat semble inappropriée, compte tenu des intérêts à long terme de l'entreprise et de ses parties prenantes.	✓ 97 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Daniel Hofer	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.2	Réélection de M. Xavier Le Clef	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.3	Réélection de M. David Bourg	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, diverses raisons) et l'indépendance du conseil est insuffisante (28.6%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 89 %
5.4	Réélection de Dr. Maya Bundt	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.5	Election de Dr. Felix Graf	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.6	Réélection de Mme Jolanda Grob	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.7	Réélection de M. Markus Scheidegger	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 25 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 91 %
6	Réélection de Dr. Daniel Hofer en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de Mme Jolanda Grob au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.2	Réélection de M. Markus Scheidegger au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Scheidegger au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 91 %
	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 94 %
9	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
10	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 90 %
11	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	Durant l'année sous revue, les honoraires payés à la société de révision pour des services autres que la révision dépassent ceux liés à la révision. Durant les 3 dernières années, le total des honoraires pour des services autres que la révision dépasse 50% du total des honoraires payés pour la révision des comptes.	✓ 92 %
12	Réélection de Me Costin van Berchem en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Arbonia

Assemblée générale ordinaire du 25.04.2025

Vote exécuté le 14.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels					
1.1	Approbation du rapport annuel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation des comptes statutaires	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.3	Approbation des comptes consolidés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux sur les enjeux matériels.</p>	✓ 93 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 94 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
4.1	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1	Elections au conseil d'administration ainsi qu'au comité de rémunération					
5.1.1	Réélection de M. Alexander von Witzleben en tant que membre et président du conseil d'administration, ainsi que membre du comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (ancien membre de la direction) et l'indépendance du conseil est insuffisante (40.0%).	✓ 76 %
5.1.2	Réélection de M. Peter Barandun en tant que membre du conseil d'administration et membre du comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 78 %
5.1.3	Réélection de M. Markus Oppliger en tant que membre du conseil d'administration et éléction en tant que membre du comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 83 %
5.1.4	Réélection de M. Michael Pieper	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
5.1.5	Réélection de M. Thomas Lozser	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
5.2	Réélection de Dr. Roland Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Réduction du capital par remboursement de valeur nominale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7	Ajustement de la marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 91 %
8.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 72 %
8.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président exécutif du conseil (qui ne fait pas partie de la direction générale) est excessive.	✓ 88 %
8.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 73 %

Aryzta

Assemblée générale ordinaire du 30.04.2025

Vote exécuté le 14.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu.</p> <p>Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels.</p> <p>La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux sur les enjeux matériels.</p>	✓ 89 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 83 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Urs Jordi en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.2	Réélection de Mme Cornelia Gehrig	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.3	Réélection de M. Heiner Kamps	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.4	Réélection de Dr. Alejandro Legarda Zaragüeta	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.5	Réélection de Mme Hélène Weber-Dubi	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Elections au comité de rémunération					
4.2.1	Réélection de Mme Cornelia Gehrig au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.2.2	Réélection de M. Heiner Kamps au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.2.3	Réélection de Mme Hélène Weber-Dubi au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.4	Réélection de M. Patrick O'Neill en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.1	Augmentation ordinaire de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2	Approbation du regroupement des actions	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Ajustement de la marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 87 %

Ascom

Assemblée générale ordinaire du 16.04.2025

Vote exécuté le 03.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes statutaires et du rapport de l'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2	Approbation des comptes consolidés et du rapport de l'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.1	Modification des statuts : but social	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.2	Modification des statuts : limitation de la durée de mandat	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8.1	Elections au conseil d'administration					
8.1.a	Réélection de Dr. Valentin Chapero Rueda	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
8.1.b	Réélection de Mme Nicole Burth Tschudi	POUR	POUR	POUR		✓ 83 %
8.1.c	Réélection de M. Laurent Dubois	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8.1.d	Réélection de M. Jürg Fedier	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8.1.e	Réélection de Dr. Monika Krüsi Schädle	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8.1.f	Réélection de M. Michael Reitermann	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8.2	Réélection de Dr. Valentin Chapero Rueda en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
8.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
8.3.a	Réélection de Mme Nicole Burth Tschudi au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %
8.3.b	Réélection de M. Laurent Dubois au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
8.3.c	Réélection de Dr. Monika Krüsi Schädle au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
8.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.5	Réélection de M. Franz Müller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.2.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
9.2.b	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
9.2.c	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %

Autoneum

Assemblée générale ordinaire du 02.04.2025

Vote exécuté le 18.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Hans-Peter Schwald	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 14 ans, relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (42.9%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 91 %
5.2	Réélection de M. Norbert Indlekofer	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.3	Réélection de Mme Liane Hirner	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de M. Martin Klöti	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
5.5	Réélection de M. Michael Pieper	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.6	Réélection de M. Oliver Streuli	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.7	Election de Mme Yanni von Roy-Jiang	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6	Réélection de M. Hans-Peter Schwald en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Schwald au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 91 %
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de M. Norbert Indlekofer au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
7.2	Réélection de M. Hans-Peter Schwald au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Schwald au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 91 %
7.3	Réélection de M. Oliver Streuli au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
8	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	Durant les 3 dernières années, le total des honoraires pour des services autres que la révision dépasse 50% du total des honoraires payés pour la révision des comptes.	✓ 96 %
9	Réélection de M. Ulrich B. Mayer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
11	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
12	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
13.1	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'autorisation permet une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription de plus de 10% du capital déjà émis</p> <p>L'autorisation permet une augmentation de capital de plus de 20% du capital déjà émis</p>	✓ 83 %
13.2	Modification des statuts : rémunération du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 97 %

Avolta

Assemblée générale ordinaire du 14.05.2025

Vote exécuté le 02.05.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La société est sujette à de graves controverses qui ne sont pas traitées dans le rapport de durabilité.</p>	✓ 96 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 89 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Modification de la marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'autorisation permet une augmentation de capital de plus de 20% du capital déjà émis</p> <p>L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.</p>	✓ 97 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Juan Carlos Torres Carretero en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 22 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il a 76 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p>	✓ 94 %
5.2.1	Réélection de M. Alessandro Benetton	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.2.2	Réélection de Mme Heekyung Jo Min	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.3	Réélection de M. Sami Kahale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2.4	Réélection de M. Enrico Laghi	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne présente pas toutes les garanties d'une activité et attitude irréprochables.	✓ 96 %
5.2.5	Réélection de M. Luis Maroto Camino	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.2.6	Réélection de M. Joaquín Moya-Angeler Cabrera	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 76 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 95 %
5.2.7	Réélection de M. Ranjan Sen	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2.8	Réélection de Mme Mary J. Steele Guilfoile	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.9	Réélection de Mme Eugenia M. Ulasewicz	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3.1	Election de M. Bruno Chiomento	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3.2	Election de Mme Jeanne P. Jackson	POUR	CONTRE	● CONTRE	Première élection au conseil. Mme Jackson a 74 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 98 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de M. Enrico Laghi au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Laghi au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 97 %
6.2	Réélection de M. Luis Maroto Camino au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 93 %
6.3	Réélection de M. Joaquín Moya-Angeler Cabrera au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 96 %
6.4	Réélection de Mme Eugenia M. Ulasewicz au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 97 %
7	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	Durant l'année sous revue, les honoraires payés à la société de révision pour des services autres que la révision dépassent ceux liés à la révision. Durant les 3 dernières années, le total des honoraires pour des services autres que la révision dépasse 50% du total des honoraires payés pour la révision des comptes.	✓ 97 %
8	Réélection de Altenburger Ltd. legal + tax en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 96 %
9.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 96 %

Bachem

Assemblée générale ordinaire du 30.04.2025

Vote exécuté le 18.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Kuno Sommer en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.2	Réélection de Mme Nicole Grogg Hötzer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Réélection de Prof. Dr. Helma Wennemers	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Réélection de Dr. Steffen Lang	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.5	Réélection de Dr. Alex Fässler	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.6	Election de Dr. Simone Wyss Fedele	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de Dr. Kuno Sommer au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 13 ans) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 89 %
6.2	Réélection de Mme Nicole Grogg Hötzer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.3	Réélection de Dr. Alex Fässler au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (diverses raisons) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 90 %
7	Réélection de Forvis Mazars en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de M. Paul Wiesli en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Bajaj Mobility

Assemblée générale extraordinaire du 19.11.2025

Vote exécuté le 03.11.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Election de MOORE CENTURION Wirtschaftsprüfungs- und Steuerberatungs GmbH en tant qu'organe de révision et réélection de KPMG en tant qu'organe de révision pour le rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
2	Modification du nom et du siège de la société et adaptation des statuts					
2.a	Modification du nom de la société	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.b	Modification du siège de la société	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.c	Modification des statuts : nom et siège de la société	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.d	Instruction à la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Modification du but de la société et adaptation des statuts					
3.a	Modification du but de la société	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.b	Modification des statuts : but de la société	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.c	Instruction à la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.a	Diminution du nombre d'administrateurs à quatre	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le nombre proposé est inadapté à la taille de la société.	✓ 99 %
4.b	Election de M. Pradeep Shrivastava	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 95 %
4.c	Election de Dr. Wulf Gordian Hauser	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 73 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il n'est pas indépendant (relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).	✓ 95 %

Bajaj Mobility

Assemblée générale ordinaire du 23.06.2025

Vote exécuté le 04.06.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Présentation des états financiers et des comptes	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Emploi du résultat au bilan	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3	Décharge aux membres de la direction générale	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	<p>La décharge aux membres de la direction générale a été votée individuellement.</p> <p>Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour la raison suivante:</p> <p>Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.</p>	
3.a	Décharge aux membres de la direction générale - Dr. Stefan Pierer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 77 %
3.b	Décharge aux membres de la direction générale - M. Gottfried Neumeister	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 95 %
3.c	Décharge aux membres de la direction générale - M. Hubert Trunkenpolz	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 98 %
3.d	Décharge aux membres de la direction générale - M. Viktor Sigl	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 98 %
3.e	Décharge aux membres de la direction générale - M. Alex Pierer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 77 %
3.f	Décharge aux membres de la direction générale - M. Florian Kecht	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 98 %
3.g	Décharge aux membres de la direction générale - M. Rudolf Wiesbeck	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 98 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	<p>La décharge aux membres du conseil d'administration a été votée individuellement.</p> <p>Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour la raison suivante:</p> <p>Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.</p>	

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.a	Décharge aux membres du conseil d'administration - M. Friedrich Roithner	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 98 %
4.b	Décharge aux membres du conseil d'administration - Mme Michaela Frieppess	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 98 %
4.c	Décharge aux membres du conseil d'administration - M. Rajiv Bajaj	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 100 %
4.d	Décharge aux membres du conseil d'administration - Mme Iris Filzwieser	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 98 %
4.e	Décharge aux membres du conseil d'administration - M. Srinivasan Ravikumar	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 100 %
4.f	Décharge aux membres du conseil d'administration - M. Josef Blazicek	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 98 %
5	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Approbation du rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 98 %
7	Elections au conseil d'administration					
7.a	Election de M. Dinesh Thapar	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 99 %
7.b	Election de Dr. Ernst Chalupsky	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 98 %
7.c	Election de M. Ewald Oberhammer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).	✓ 100 %

Bajaj Mobility

Assemblée générale extraordinaire du 25.04.2025

Vote exécuté le 08.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Notification à l'assemblée générale d'une perte à hauteur de la moitié du capital-actions	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Approuver une augmentation ordinaire de capital-actions avec droits de préemption	RETIRÉE	POUR	● POUR	Trois jours avant l'assemblée générale extraordinaire, la société a annoncé sa décision de supprimer l'augmentation de capital ordinaire car il est devenu évident que l'augmentation proposée ne pouvait pas être mise en oeuvre dans les conditions et le délai proposés.	
3	Approuver une augmentation ordinaire de capital-actions sans droits de préemption	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	Trois jours avant l'assemblée générale extraordinaire, la société a annoncé sa décision de supprimer l'augmentation de capital ordinaire car il est devenu évident que l'augmentation proposée ne pouvait pas être mise en oeuvre dans les conditions et le délai proposés. Ethos recommandait initialement de vote CONTRE pour la raison suivante: La dilution potentielle est excessive.	
4	Approuver le nantissement des actions KTM en faveur des prêteurs	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Bajaj Mobility

Assemblée générale extraordinaire du 27.01.2025

Vote exécuté le 09.01.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
Elections au conseil de surveillance						
1	Election de M. Stephan Zöchling	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0%).</p> <p>Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.</p>	✓ 96 %
2	Autorisation d'émettre des instruments financiers	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 10% du capital déjà émis.	✓ 99 %
3	Suppression du capital conditionnel et création d'un nouveau capital conditionnel	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 10% du capital déjà émis.	✓ 99 %

Banque Cantonale de Genève

Assemblée générale ordinaire du 29.04.2025

Vote exécuté le 17.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
2	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux sur les enjeux matériels.</p> <p>Il existe une détérioration des indicateurs clés sur les enjeux matériels sur une période de 3 ans.</p> <p>La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.</p> <p>La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.</p>	✓ 91 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6	Fractionnement d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 82 %
7	Modification des statuts	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les droits ou les intérêts de tous ou d'une partie des actionnaires.	✓ 76 %
Elections au conseil d'administration						
8	Election de Mme Simona Terranova	POUR	POUR	POUR		✓ 59 %
9	Election de M. Etienne Jeandin en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La durée du mandat de la société de révision est de 24 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Durant les 3 dernières années, le total des honoraires pour des services autres que la révision dépasse 50% du total des honoraires payés pour la révision des comptes.</p>	✓ 91 %

Banque Cantonale du Valais

Assemblée générale ordinaire du 03.06.2025

Vote exécuté le 15.05.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Bienvenue	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Allocution présidentielle	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3	Nomination des scrutateurs	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
4	Rapport de la direction générale	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
5	Rapport de l'organe de révision	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
6	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu.</p> <p>Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.</p>	✓ 96 %
9	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10	Elections au conseil d'administration					
10.A.1	Réélection de Dr. Jean-Albert Ferrez	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
10.A.2	Réélection de Mme Géraldine Granges Guenot	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
10.A.3	Réélection de M. Pierre-Alain Grichting	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
10.A.4	Réélection de M. Patrick Héritier	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
10.A.5	Réélection de M. Edgar Jeitziner	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
10.A.6	Réélection de Mme Anja Wyden Guelpa	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
10.B.7	Election de Mme Laure Deppierraz	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 95 %
10.C.8	Election de Dr. Hervé Udriot	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
11.1	Réélection de M. Pierre-Alain Grichting en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
11.2	Election de Mme Laure Deppierraz en tant que vice-présidente du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 95 %
12	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
13	Réélection de ECSA Fiduciaire SA en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Banque Cantonale Vaudoise

Assemblée générale ordinaire du 08.05.2025

Vote exécuté le 25.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Allocution présidentielle	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Rapport de la direction générale	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Elections au conseil d'administration					
7.1	Réélection de M. Pierre-Alain Urech	POUR	POUR	POUR		✓ 72 %
7.2	Election de Mme Sandra Hauser	POUR	POUR	POUR		✓ 77 %
8	Réélection de Dr. Christophe Wilhelm en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 94 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables. La rémunération fixe du CEO est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 95 %
5.3	Vote contraignant sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	✓ 93 %

Basilea

Assemblée générale ordinaire du 16.04.2025

Vote exécuté le 04.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4	Elections au conseil d'administration					
4a	Election de M. Stephan Schindler en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4b	Réélection de M. Leonard Kruimer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 87 %
4c	Réélection de Dr. Martin Nicklasson	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
4d	Réélection de Dr. Nicole Onetto	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4e	Réélection de Dr. Carole Sable	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4f	Réélection de Dr. Thomas Werner	POUR	POUR	POUR		✓ 80 %
5	Elections au comité de rémunération					
5a	Election de M. Leonard Kruimer au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Kruimer au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 86 %
5b	Réélection de Dr. Martin Nicklasson au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
5c	Réélection de Dr. Nicole Onetto au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 90 %
6b	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 89 %
6c	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 89 %
7	Réélection de Dr. Caroline Cron en tant que représentante indépendante	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Election de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

BB Biotech

Assemblée générale ordinaire du 19.03.2025

Vote exécuté le 04.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de Dr. Thomas von Planta en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.2	Réélection de Dr. Clive A. Meanwell	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 21 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 85 %
4.3	Réélection de Dr. Laura J. Hamill	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.4	Réélection de Dr. Pearl S. Huang	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.5	Réélection de Mme Camilla Soenderby	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.6	Réélection de Prof. Dr. Mads Krosgaard Thomsen	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5	Elections au comité de rémunération					
5.1	Réélection de Dr. Clive A. Meanwell au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Meanwell au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 84 %
5.2	Réélection de Prof. Dr. Mads Krosgaard Thomsen au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 83 %
7	Réélection de Walder Wyss AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Bell Food Group

Assemblée générale ordinaire du 08.04.2025

Vote exécuté le 24.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende ordinaire	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves d'apports en capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Philipp Dautzenberg	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (16.7%).</p> <p>Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.</p>	✓ 99 %
5.2	Réélection de M. Thomas Hinderer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Réélection de Mme Doris Leuthard	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Réélection de M. Werner Marti	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 16 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (16.7%).</p>	✓ 98 %
5.5	Réélection de M. Philipp Wyss	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.6	Réélection de M. Joos Sutter	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (16.7%).</p> <p>Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.</p> <p>Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante.</p> <p>Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.</p>	✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.7	Réélection de M. Joos Sutter en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Sutter au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 99 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de M. Thomas Hinderer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Réélection de M. Philipp Wyss au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Election de Christian Hochstrasser en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Bellevue Group

Assemblée générale ordinaire du 18.03.2025

Vote exécuté le 05.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 83 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Veit de Maddalena	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.2	Réélection de Mme Katrin Wehr-Seiter	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.1.3	Réélection de Prof. Dr. Urs Schenker	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.4	Réélection de Mme Barbara Angehrn Pavik	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2	Réélection de M. Veit de Maddalena en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3	Elections au comité de rémunération					
5.3.1	Réélection de Mme Barbara Angehrn Pavik au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3.2	Réélection de M. Veit de Maddalena au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.4	Réélection de Grossenbacher Rechtsanwältin en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.5	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 26 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 94 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 88 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe et variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 90 %
7.1	Modification des statuts : siège de la société	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.2	Modification des statuts : modifications rédactionnelles	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Bergbahnen Engelberg-Trübsee-Titlis

Assemblée générale ordinaire du 19.02.2025

Vote exécuté le 05.02.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1.a	Réélection de Dr. Christoph Baumgartner	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
4.1.b	Réélection de Mme Dominique Gisin	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.1.c	Réélection de M. Martin Odermatt	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
4.1.d	Réélection de M. Hans Wicki	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
4.1.e	Réélection de M. Patrick Zwyszig	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
4.1.f	Election de Dr. Bianca Braun	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.1.g	Election de M. Marco Russi	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.2	Réélection de M. Hans Wicki en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 83 %
4.3	Elections au comité de rémunération					
4.3.a	Réélection de M. Hans Wicki au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 82 %
4.3.b	Réélection de Mme Dominique Gisin au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
4.3.c	Election de M. Patrick Zwyszig au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
4.4	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.5	Réélection de Mme Brigitte Scheuber en tant que représentante indépendante	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 80 %

Berner Kantonalbank

Assemblée générale ordinaire du 13.05.2025

Vote exécuté le 02.05.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel et des comptes consolidés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 90 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Gilles Frôté	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.2	Réélection de M. Reto Heiz	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.3	Réélection de Mme Antoinette C. Hunziker-Ebnetter	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1.4	Réélection de Prof. Dr. Christoph Lengwiler	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.5	Réélection de Dr. Annelis Lüscher Hämmerli	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.6	Réélection de M. Hugo Schürmann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.7	Réélection de Dr. Pascal Sieber	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.8	Réélection de Dr. Danielle Villiger	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.9	Election de Mme Petra Kalt	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Réélection de Mme Antoinette C. Hunziker-Ebnetter en tant que présidente du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.3	Elections au comité de rémunération					
5.3.1	Réélection de M. Gilles Frôté au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3.2	Réélection de Mme Antoinette C. Hunziker-Ebnetter au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.3.3	Réélection de Dr. Danielle Villiger au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.4	Réélection de Mme Selina Müller en tant que représentante indépendante	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.5	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.d	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

BNS

Assemblée générale ordinaire du 25.04.2025

Vote exécuté le 14.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Ouverture de l'assemblée générale et allocution du président	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Exposé de Mr. Martin Schlegel, président de la Direction générale	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3	Rapport de l'organe de révision	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
4	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.3.3	Réélection de Prof. Dr. Ina Toegel au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 39 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 89 %
7	Réélection de M. René Peyer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants (droit américain)	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 85 %
9.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La hausse proposée par rapport à l'année précédente est excessive et non justifiée.	✓ 100 %
9.b	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 98 %
9.c	Vote consultatif sur le rapport de rémunération suisse	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 95 %
10	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu. Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels. La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société est sujette à de graves controverses qui ne sont pas traitées dans le rapport de durabilité.	✓ 99 %
11	Réélection de Wuersch & Gering LLP en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
12	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 23 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 94 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2	Réélection de M. Marco Syfrig	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 17 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 17 ans, ancien membre de la direction, consultant de la société) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%).</p>	✓ 80 %
5.3	Réélection de M. Willy Hüppi	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 19 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 19 ans, diverses raisons) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%).</p>	✓ 81 %
5.4	Réélection de Mme Michèle Novak-Moser	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.5	Réélection de Mme Nina Remmers	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.6	Réélection de M. Diego Brüesch	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de M. Gaudenz F. Domenig au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Domenig au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.</p> <p>Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.</p>	✓ 77 %
6.2	Réélection de M. Willy Hüppi au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hüppi au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.</p> <p>Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.</p>	✓ 77 %
6.3	Réélection de Mme Michèle Novak-Moser au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.</p>	✓ 83 %
7	Réélection de M. Dieter R. Brunner en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La durée du mandat de la société de révision est de 23 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p>	✓ 89 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
9.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs reçoivent des honoraires de conseil de manière régulière et dont les montants sont trop élevés.	✓ 93 %
9.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
9.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 74 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
7.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
8	Aperçu	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Réélection de SILK Rechtsanwälte en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Calida

Assemblée générale ordinaire du 08.04.2025

Vote exécuté le 27.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2.1	Elections au conseil d'administration					
2.1.1	Réélection de M. Felix Sulzberger en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 76 %
2.1.2	Réélection de M. Allan Kellenberger	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
2.1.3	Réélection de M. Thomas Stöcklin	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il deviendra simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO à partir de juin 2025).	✓ 82 %
2.1.4	Réélection de Mme Corinna Werkle	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2.1.5	Election de Mme Andrea Sieber	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2.2	Elections au comité de rémunération					
2.2.1	Réélection de M. Felix Sulzberger au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il reçoit une rémunération excessive. Il exerce des fonctions exécutives dans la société (CEO jusqu'au 31 mai).	✓ 65 %
2.2.2	Réélection de Mme Corinna Werkle au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
2.2.3	Election de Mme Andrea Sieber au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Réélection de Grossenbacher Rechtsanwälte en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
6.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 53 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
6.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe et variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	✓ 70 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 71 %
7	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8.1	Modification des statuts : changement rédactionnel	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.2	Modification des statuts : suppression de la limite d'âge pour le conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur la gouvernance de la société.	✓ 72 %
8.3	Modification des statuts : quorum pour la réduction du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.4	Modification des statuts : délégation de la direction	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.5	Modification des statuts : limite des mandats externes	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.6	Modification des statuts : montant supplémentaire pour la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 76 %

Carlo Gavazzi

Assemblée générale ordinaire du 29.07.2025

Vote exécuté le 17.07.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.</p>	✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.</p> <p>La taille du conseil d'administration est inférieure à 4 membres.</p>	✓ 100 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Vittorio Rossi	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (ancien membre de la direction) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3 %).	✓ 96 %
5.1.2	Election de M. Bernhard H. Forster	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2	Election de M. Vittorio Rossi en tant que nouveau président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Rossi au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 96 %
5.3.1	Assemblée spéciale des actionnaires ordinaires : réélection de Mme Yolanta de Cacqueray en tant que représentante des actionnaires ordinaires	POUR	POUR	POUR		✓ 80 %
5.3.2	Réélection de Mme Yolanta de Cacqueray en tant que représentante des actionnaires ordinaires auprès du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.4	Elections au comité de rémunération					
5.4.1	Réélection de Mme Yolanta de Cacqueray au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce des fonctions exécutives dans la société (interim CFO).	✓ 95 %
5.4.2	Election de M. Bernhard H. Forster au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.</p> <p>La rémunération du président dépasse la moyenne de celle des membres de la direction générale sans justification adéquate.</p>	✓ 99 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 95 %
6.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 95 %
7	Réélection de LEXACT AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 46 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 95 %

Cembra Money Bank

Assemblée générale ordinaire du 24.04.2025

Vote exécuté le 11.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1-5.2	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de Dr. Franco Morra	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.2	Réélection de M. Marc Berg	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.3	Réélection de M. Thomas Buess	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.4	Réélection de Mme Susanne Klöss-Braekler	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.5	Réélection de Mme Sandra Hauser	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Election de Mme Wanda Eriksen-Grundbacher	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Réélection de Dr. Franco Morra en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.4.1	Réélection de Mme Susanne Klöss-Braekler au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.4.2	Réélection de M. Marc Berg au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4.3	Réélection de M. Thomas Buess au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.5	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6	Extension de la marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

Cham Swiss Properties

Assemblée générale ordinaire du 31.03.2025

Vote exécuté le 06.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Modification des statuts : taille du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Modification des statuts : taille du comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur la gouvernance de la société.	✓ 98 %
Elections au conseil d'administration						
6.1.a	Réélection de M. Stefan Mächler en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.b	Réélection de Dr. Christoph Caviezel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.c	Réélection de M. Hans-Ulrich Meister	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
Elections au comité de nomination et rémunération						
6.2	Election de M. Hans-Ulrich Meister au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (relations d'affaires) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 96 %
6.3	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
Fusion d'Ina Invest et Cham Group						
7.1	Modification des statuts : siège social	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.2	Approbation de la résolution sur la fusion	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.3	Approbation d'une augmentation de capital ordinaire	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
Election de nouveaux membres au conseil d'administration						
7.4.a	Election de M. Philipp Buhofer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.4.b	Election de Prof. Dr. Annelies Häcki Buhofer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle n'est pas indépendant (représentante d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%).	✓ 98 %
7.4.c	Election de Dr. Felix Thöni	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.5	Election de M. Philipp Buhofer au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.6	Vote contraignant prospectif sur un montant supplémentaire pour la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 98 %
7.7	Modification des statuts : but social	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.8	Modification des statuts : nom de la société	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.9	Modification des statuts : suppression du droit de nomination	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.10	Modification des statuts : choix du président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.11	Modification des statuts : nombre de mandats	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.12	Modification des statuts : majorité requise à l'assemblée générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les droits des actionnaires.	✓ 98 %
7.13	Modification des statuts : opting up sélectif d'Implenia	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Chubb

Assemblée générale ordinaire du 15.05.2025

Vote exécuté le 02.05.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.1	Décision sur l'emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 40 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 96 %
4.2	Réélection de PricewaterhouseCoopers LLP (US) pour le reporting selon la loi sur les valeurs mobilières américaine	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 40 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 95 %
4.3	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision spécial	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Evan G. Greenberg	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 95 %
5.2	Réélection de M. Michael P. Connors	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.3	Réélection de M. Michael G. Atieh	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 34 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 96 %
5.4	Réélection de Mme Nancy K. Buese	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.5	Réélection de Mme Sheila P. Burke	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.6	Réélection de M. Nelson J. Chai	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.7	Réélection de M. Michael L. Corbat	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.8	Election de Prof. Dr. Fred Hu	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 98 %
5.9	Réélection de M. Robert J. Hugin	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.10	Réélection de M. Robert W. Scully	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 76 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 97 %
5.11	Réélection de M. Theodore E. Shasta	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.12	Réélection de M. David Sidwell	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 83 %
5.13	Réélection de M. Olivier Steimer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 17 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 97 %
5.14	Réélection de Mme Frances Fragos Townsend	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6	Réélection de M. Evan G. Greenberg en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Greenberg au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 77 %
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de M. Michael P. Connors au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
7.2	Election de M. Michael L. Corbat au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.3	Réélection de M. David Sidwell au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Sidwell au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 83 %
7.4	Réélection de Mme Frances Fragos Townsend au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
8	Réélection de Homburger AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Renouvellement de la marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription de plus de 10% du capital déjà émis L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 97 %
10.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La hausse proposée par rapport à l'année précédente est non justifiée.	✓ 100 %
10.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 97 %
10.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération suisse	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 95 %
11	Vote consultatif sur la rémunération de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 95 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
12	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu.</p> <p>Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels.</p> <p>La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.</p> <p>La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.</p>	✓ 100 %
13	Résolution d'actionnaire : rapport sur les émissions de gaz à effet de serre du scope 3	CONTRE	POUR	● POUR	<p>La résolution est clairement formulée et dûment motivée.</p> <p>La résolution vise à améliorer les pratiques de la société en matière de responsabilité environnementale.</p> <p>La résolution est compatible avec les intérêts à long terme de la majorité des parties prenantes de la société.</p> <p>La résolution est en accord avec les principes développés dans la Charte d'Ethos fondée sur la notion de développement durable.</p>	✗ 14 %

Clariant

Assemblée générale ordinaire du 01.04.2025

Vote exécuté le 17.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 86 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
3.1	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Distribution par réduction de valeur nominale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Ahmed Mohamed Al Umar	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
4.1.2	Election de M. Ben van Beurden	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.3	Réélection de M. Roberto Gualdoni	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.1.4	Réélection de M. Jens Lohmann	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4.1.5	Réélection de M. Thilo Mannhardt	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4.1.6	Réélection de M. Geoffery Merszei	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (45.5%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 86 %
4.1.7	Réélection de Dr. Eveline Saupper	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.1.8	Réélection de M. Peter Steiner	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 81 %
4.1.9	Réélection de Dr. Claudia Süssmuth Dyckerhoff	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.1.10	Réélection de Mme Susanne Wamsler	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4.1.11	Réélection de M. Konstantin Winterstein	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
4.2	Election de M. Ben van Beurden en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Elections au comité de rémunération					
4.3.1	Réélection de M. Jens Lohmann au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
4.3.2	Réélection de Dr. Eveline Saupper au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.3.3	Réélection de Dr. Claudia Süssmuth Dyckerhoff au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.3.4	Réélection de M. Konstantin Winterstein au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
4.4	Réélection de Dr. Balthasar Settelen en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.5	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 90 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 92 %

Coca-Cola HBC

Assemblée générale ordinaire du 23.05.2025

Vote exécuté le 09.05.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux sur les enjeux matériels.	✓ 100 %
3.1	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Anastassis G. David en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
5.1.2	Réélection de Mme Zulikat Wuraola Abiola	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle n'est pas indépendant (relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (38.5%).	✓ 100 %
5.1.3	Réélection de Mme Elizabeth Ann Bastoni en tant que membre du conseil d'administration et du comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.4	Réélection de M. Zoran Bogdanovic	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 98 %
5.1.5	Réélection de Mme Charlotte J. Boyle en tant que membre du conseil d'administration et du comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.1.6	Réélection de M. Henrique Braun	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.1.7	Réélection de M. Anastasios I. Leventis	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.1.8	Réélection de M. Christodoulos Leventis	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.1.9	Réélection de M. George Pavlos Leventis	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (38.5%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 93 %
5.1.10	Réélection de Mme Evguenia Stoitchkova	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.1.11	Réélection de Mme Glykeria Tsemou's	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.1	Election de M. Stavros Pantzaris	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2.2	Election de M. Pantelis Lekkas en tant que membre du conseil d'administration et du comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Réélection de Mme Ines Pöschel en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 22 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 95 %
7.2	Vote consultatif sur la réélection de PricewaterhouseCoopers S.A. (Grèce) pour le reporting selon les règles anglaises	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 22 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 95 %
8	Vote consultatif sur le rapport de rémunération anglais	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 98 %
9	Vote consultatif sur la politique de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 97 %
10	Vote consultatif sur le rapport de rémunération suisse	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 98 %
11.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
11.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 99 %
12	Modification des statuts : rémunération de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 100 %
13	Approbation d'un programme de rachat d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Coltene

Assemblée générale ordinaire du 23.04.2025

Vote exécuté le 10.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves d'apports en capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Matthias Altendorf en tant que membre et élection en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.2	Réélection de M. Jürgen Rauch	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 95 %
4.1.3	Réélection de Dr. Astrid Waser	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4.1.4	Réélection de Prof. Dr. Allison Zwingenberger	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.5	Réélection de M. Daniel Bühler	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.6	Réélection de M. Edgar Schönbächler	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.7	Election de M. Martin Schaufelberger	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.2.1	Réélection de M. Edgar Schönbächler au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.2.2	Réélection de Prof. Dr. Allison Zwingenberger au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.2.3	Election de M. Daniel Bühler au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Réélection de Dr. Michael Schöbi en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
8	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu.</p> <p>Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.</p> <p>La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.</p>	✓ 98 %

Comet Holding

Assemblée générale ordinaire du 10.04.2025

Vote exécuté le 28.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.	✓ 85 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Mariel Hoch	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.2	Réélection de M. Patrick Jany	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Réélection de M. Heinz Kundert	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.4	Réélection de Mme Irene Lee	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.5	Réélection de Dr. Edeltraud Leibrock	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.6	Réélection de M. Benjamin Loh	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.7	Election de M. Benjamin Loh en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.1	Réélection de Dr. Mariel Hoch au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.2	Réélection de M. Heinz Kundert au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.3	Election de M. Patrick Jany au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7	Réélection de HütteleLAW en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 26 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 74 %
9.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.5	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 82 %

Compagnie Financière Tradition

Assemblée générale ordinaire du 22.05.2025

Vote exécuté le 20.05.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 99 %
5	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos. Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.	✓ 97 %
6	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.	✓ 97 %
7	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	✓ 97 %
8	Elections au conseil d'administration					
8.1	Réélection de M. Patrick Combes	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO). Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants. Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 98 %
8.2	Réélection de M. Christian Baillet	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.3	Réélection de M. Alain Blanc-Brude	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 79 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.4	Réélection de M. Jean-Marie Descarpentries	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 28 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il a 88 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 28 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (37.5%).</p>	✓ 98 %
8.5	Réélection de M. Christian Goecking	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 28 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il a 81 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 28 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (37.5%).</p>	✓ 98 %
8.6	Réélection de M. Christophe Hémon	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.7	Réélection de M. Marco Illy	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.8	Réélection de M. Robert Pennone	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 28 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il a 81 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 28 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (37.5%).</p> <p>Il préside le comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.</p>	✓ 97 %
9	Réélection de M. Patrick Combes en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Combes au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 98 %
10	Elections au comité de rémunération					
10.1	Réélection de M. Robert Pennone au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Pennone au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %
10.2	Réélection de M. Christian Goecking au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Goecking au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %
11	Réélection de M. Robert Pennone as chair of the remuneration committee	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Pennone au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %
12	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
13	Réélection de Dr. Christophe Wilhelm en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Cosmo

Assemblée générale ordinaire du 30.05.2025

Vote exécuté le 14.05.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Ouverture de l'assemblée générale	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Rapport de la direction générale sur l'exercice écoulé	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3	Approbation des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
6	Distribution d'un dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Approbation du nombre d'options attribuées à la direction générale dans le cadre du plan d'incitation à long terme	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 67 %
Elections au conseil d'administration						
8.1	Réélection de M. Giovanni di Napoli	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 98 %
8.2	Réélection de M. Niall Donnelly	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CSO).	✓ 95 %
9.1	Réélection de M. Alessandro Della Chà en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 19 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 19 ans, ancien membre de la direction) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).	✓ 92 %
9.2	Réélection de M. Mauro S. Ajani	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
9.3	Réélection de Dr. Maria Grazia Roncarolo	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
9.4	Réélection de M. John O'Dea	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate. Il préside le comité de rémunération et reçoit une rémunération qui ne respecte pas les règles de bonne pratique généralement admises. Il préside le comité de rémunération et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 90 %
9.5	Réélection de Mme Silvana Perretta	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
10.1	Renouvellement de l'autorisation d'émettre des actions ordinaires à but de financement	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 10% du capital déjà émis.	✓ 76 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10.2	Renouvellement de l'autorisation d'émettre des actions ordinaires pour la participation des employés	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure du plan de participation dont le financement doit être assuré par l'émission d'actions n'est pas conforme aux lignes directrices d'Ethos. La dilution potentielle est excessive.	✓ 73 %
10.3	Renouvellement de l'autorisation d'émettre des actions privilégiées	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il s'agit d'une disposition anti-OPA incompatible avec les intérêts à long terme de la majorité des parties prenantes.	✓ 68 %
11	Autorisation de limiter ou exclure les droits préférentiels de souscription	POUR	CONTRE	● CONTRE	En cas d'approbation de la demande, l'ensemble des autorisations d'émettre du capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription dépasserait 20% du capital émis.	✓ 67 %
12	Autorisation de rachat d'actions propres	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rachat d'actions dépasse 10% du capital-actions.	✓ 99 %
13	Modification des statuts : règle de représentation	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
	Clôture de l'assemblée	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		

CPH

Assemblée générale ordinaire du 18.03.2025

Vote exécuté le 05.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 94 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 91 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Kaspar Kelterborn	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.1.2	Réélection de Dr. Claudine Mollenkopf	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.3	Réélection de M. Peter Schaub	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1.4	Réélection de M. Tim Talaat-Schnorf	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité de nomination, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 92 %
5.1.5	Réélection de M. Manuel Werder	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.1.6	Réélection de M. Christian Wipf	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 17 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 94 %
5.2	Réélection de M. Peter Schaub en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.3.1	Réélection de Dr. Claudine Mollenkopf au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3.2	Réélection de M. Peter Schaub au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.3.3	Réélection de M. Tim Talaat-Schnorf au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Talaat-Schnorf au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 91 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.3.4	Réélection de M. Christian Wipf au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Wipf au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 93 %
5.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 54 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 96 %
5.5	Réélection de Adlegem Rechtsanwälte en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Dätwyler

Assemblée générale ordinaire du 18.03.2025

Vote exécuté le 05.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Meeting spécial pour les actionnaires au porteur					
4.1.1	Renommer M. Martin Hirzel comme représentant des actionnaires au porteur	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.2	Renommer M. Dirk Lambrecht comme représentant des actionnaires au porteur	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (ancien membre de la direction) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%).	✓ 96 %
4.1.3	Nommer Mme Britt Hendriksen comme représentante des actionnaires au porteur	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Réélection de Dr. Paul Hälg en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.3	Réélection de Dr. Hanspeter Fässler	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 21 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 94 %
4.4	Réélection de M. Jens Breu	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5	Réélection de M. Claude R. Cornaz	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.6	Réélection de M. Jürg Fedier	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.7	Réélection de Dr. Gabi Huber	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.8	Election des candidats qui ont été nommés lors du meeting spécial (POINTS 4.1.1, 4.1.2 and 4.1.3)					
4.8.1	Réélection de M. Martin Hirzel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.8.2	Réélection de M. Dirk Lambrecht	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (ancien membre de la direction) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%).	✓ 98 %
4.8.3	Election de Mme Britt Hendriksen	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.1	Réélection de Dr. Hanspeter Fässler au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Fässler au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 94 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2	Réélection de M. Claude R. Cornaz au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.3	Réélection de M. Jens Breu au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de M. Remo Baumann en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 99 %

DKSH

Assemblée générale ordinaire du 27.03.2025

Vote exécuté le 13.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 91 %
5.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 82 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Gabriel Baertschi	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.2	Réélection de Dr. Wolfgang Baier	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.3	Réélection de M. Jack Clemons	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.4	Réélection de M. Adrian T. Keller	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.1.5	Réélection de M. Andreas W. Keller	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 80 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 94 %
6.1.6	Réélection de Prof. Dr. Annette G. Köhler	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.7	Réélection de Mme Eunice Zehnder-Lai	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
6.1.8	Réélection de M. Marco Gadola en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.1.9	Election de Mme Suwannee Rathayabandith	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.2.1	Réélection de M. Gabriel Baertschi au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2.2	Réélection de M. Adrian T. Keller au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2.3	Réélection de Mme Eunice Zehnder-Lai au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
7	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
8	Réélection de M. Ernst A. Widmer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

DocMorris

Assemblée générale ordinaire du 08.05.2025

Vote exécuté le 24.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.</p>	✓ 69 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 83 %
5.1	Réduction du capital par réduction de la valeur nominale	POUR	POUR	POUR		✓ 83 %
5.2	Augmentation ordinaire du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 83 %
5.3	Modification du capital conditionnel pour la conversion d'obligations convertibles	POUR	POUR	POUR		✓ 75 %
5.4	Ajustement de la marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 73 %
5.5	Ajustement de la limitation du nombre d'actions pouvant être émises sans droits préférentiels de souscription	POUR	POUR	POUR		✓ 82 %
5.6	Ajustement du capital conditionnel réservé aux employés	POUR	POUR	POUR		✓ 75 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de M. Walter Oberhänsli en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
6.2	Réélection de Prof. Dr. Andréa Belliger	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
6.3	Réélection de Prof. Stefan Feuerstein	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
6.4	Réélection de Mme Rongrong Hu	POUR	POUR	POUR		✓ 83 %
6.5	Réélection de Dr. Christian Mielsch	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
6.6	Réélection de M. Florian Seubert	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %
7	Elections au comité de nomination et rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.1	Réélection de Mme Rongrong Hu au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et les montants versés ne sont pas en ligne avec la performance de la société.</p> <p>Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.</p>	✓ 77 %
7.2	Réélection de M. Walter Oberhänsli au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et les montants versés ne sont pas en ligne avec la performance de la société.</p> <p>Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.</p>	✓ 77 %
7.3	Réélection de M. Florian Seubert au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et les montants versés ne sont pas en ligne avec la performance de la société.</p> <p>Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.</p>	✓ 76 %
8	Réélection de Buis Bürgi AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
9	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 23 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 64 %
10.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 72 %
10.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 72 %
10.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 71 %
10.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 77 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10.5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p>	✔ 70 %

dormakaba

Assemblée générale ordinaire du 21.10.2025

Vote exécuté le 29.09.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de Dr. Svein Richard Brandtzæg en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.2	Réélection de M. Thomas Aebischer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	Réélection de M. Jens Birgersson	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.4	Réélection de Dr. Stephanie Brecht-Bergen	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.5	Réélection de Dr. Hans Gummert	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.6	Réélection de Mme Marianne Janik	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.7	Réélection de Dr. Ilias Läber	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.8	Réélection de M. Kenneth Lochiatto	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.9	Réélection de Mme Ines Pöschel	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.10	Réélection de M. Michael Regelski	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.1	Réélection de Dr. Svein Richard Brandtzæg au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2	Réélection de Dr. Stephanie Brecht-Bergen au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3	Réélection de M. Kenneth Lochiatto au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Réélection de Mme Ines Pöschel au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Élection d'Ernst & Young (Suisse) en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
9	Approbation du fractionnement d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Dottikon ES Holding

Assemblée générale ordinaire du 04.07.2025

Vote exécuté le 23.06.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu.</p> <p>Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.</p>	✓ 99 %
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	✓ 96 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 99 %
5	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Modification des statuts : rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La modification a une incidence négative sur les droits des actionnaires.</p> <p>Les membres non exécutifs du conseil peuvent recevoir une rémunération autre qu'un montant fixe payé en espèces ou en actions.</p>	✓ 99 %
7	Elections au conseil d'administration					
7.1	Réélection de Dr. Markus Blocher en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il est également CEO et le cumul des fonctions est permanent.</p> <p>Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.</p>	✓ 97 %
7.2	Réélection de Dr. Pierre-Alain Ruffieux	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.3	Réélection de Dr. Bernhard Urwyler	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.4	Election de Dr. Urs Brändli	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8	Elections au comité de rémunération					
8.1	Réélection de Dr. Markus Blocher au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Blocher au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 96 %
8.2	Réélection de Dr. Pierre-Alain Ruffieux au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.3	Réélection de Dr. Bernhard Urwyler au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.4	Election de Dr. Urs Brändli au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (ancien membre de la direction) et le comité inclut tous les administrateurs.	✓ 96 %
9	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
11	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
12	Réélection de Dr. Michael Wicki en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Edisun Power Europe

Assemblée générale ordinaire du 02.05.2025

Vote exécuté le 17.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.</p>	✓ 98 %
3	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 92 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Horst Mahmoudi en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a un conflit d'intérêt majeur incompatible avec son rôle de président du conseil d'administration.	✓ 95 %
5.2	Réélection de M. Fulvio Micheletti	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 95 %
5.3	Réélection de M. Reto Klotz	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Réélection de M. José Luis Chorro Lopez	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a un conflit d'intérêt majeur incompatible avec son rôle de membre du conseil d'administration.	✓ 96 %
5.5	Réélection de M. Marc Klingelfuss	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.1	Réélection de M. Fulvio Micheletti au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Micheletti au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %
6.2	Réélection de M. Reto Klotz au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Réélection de M. Marc Klingelfuss au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Réélection de M. Christoph Lerch en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
10	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

EFG International

Assemblée générale ordinaire du 21.03.2025

Vote exécuté le 10.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.</p> <p>La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 88 %
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels.</p> <p>Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels.</p> <p>La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels.</p>	✓ 98 %
4.1	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 98 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 89 %
6.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.</p>	✓ 88 %
7.1	Elections au conseil d'administration					
7.1.1	Réélection de M. Emmanuel L. Bussetil	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 94 %
7.1.2	Réélection de M. Alexander Classen	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
7.1.3	Réélection de M. Boris F. J. Collardi	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.1.4	Réélection de M. Roberto Isolani	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.1.5	Réélection de Dr. John Spiro Latsis	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1.6	Réélection de Mme Maria Leistner	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1.7	Réélection de M. Philip Lofts	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.1.8	Réélection de M. Carlo M. Lombardini	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.2.1	Election de Mme Yvonne Bettkober	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.2.2	Election de Mme Wanda Eriksen	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.2.3	Election de M. Konstantinos Tsiveriotis	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.2.4	Election de Mme Luisa Delgado	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 99 %
7.3	Réélection de M. Alexander Classen en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
8	Elections au comité de nomination et rémunération					
8.1	Réélection de M. Emmanuel L. Bussetil au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Bussetil au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Bussetil au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 87 %
8.2	Réélection de M. Alexander Classen au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
8.3	Réélection de M. Boris F. J. Collardi au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 88 %
8.4	Réélection de M. Roberto Isolani au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 88 %
8.5	Réélection de M. Philip Lofts au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
9	Réélection de ADROIT Attorneys en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 97 %

Emmi

Assemblée générale ordinaire du 10.04.2025

Vote exécuté le 31.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.</p>	✓ 95 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 82 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Urs Riedener en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.1.2	Réélection de Mme Monique Bourquin	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.1.3	Réélection de M. Dominik Bürgy	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.4	Réélection de M. Thomas Grüter	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.1.5	Réélection de Mme Nadja Lang	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.6	Réélection de M. Hubert Muff	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.2.1	Election de Mme Rebekka Iten	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2.2	Election de M. Christian Troxler	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2.3	Election de Mme Anette Weber	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.3.1	Réélection de M. Urs Riedener au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.3.2	Réélection de Mme Monique Bourquin au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5.3.3	Réélection de M. Dominik Bürgy au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.3.4	Réélection de M. Thomas Grüter au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7	Réélection de M. Pascal Engelberger en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Ems-Chemie

Assemblée générale ordinaire du 09.08.2025

Vote exécuté le 23.07.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Discours de bienvenue et marche des affaires	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Constatations relatives à l'Assemblée générale	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3	Présentation des états financiers et des comptes	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels.</p> <p>La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.</p>	✓ 98 %
3.3	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
3.3.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.3.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Bernhard Merki en tant que président du conseil d'administration et membre du comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 95 %
6.1.2	Réélection de Mme Magdalena Martullo-Blocher	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 99 %
6.1.3	Réélection de M. Rainer Roten en tant que membre du conseil d'administration et du comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.1.4	Réélection de M. Kaspar Kelterborn en tant que membre du conseil d'administration et du comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.3	Réélection de Dr. Robert K. Däppen en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

EPIC Suisse

Assemblée générale ordinaire du 28.03.2025

Vote exécuté le 14.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés, des comptes annuels et du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de durabilité et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux sur les enjeux matériels.	✓ 95 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 95 %
3	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Ron Greenbaum	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.2	Réélection de Dr. Stefan Breitenstein	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 94 %
6.1.3	Réélection de M. Andreas Schneiter	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.4	Réélection de Mme Leta Bolli Kennel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2	Réélection de M. Ron Greenbaum en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.3.1	Réélection de Dr. Stefan Breitenstein au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Breitenstein au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 94 %
6.3.2	Réélection de M. Ron Greenbaum au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	✓ 95 %
8	Réélection de ADROIT Attorneys en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.c	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.c.1	Réélection de M. Norbert Indlekofer au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Indlekofer au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 95 %
5.c.2	Réélection de M. Martin Klöti au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.c.3	Election de M. Matthias Holzammer au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.d	Réélection de COT Treuhand AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
9.3.a	Réélection de M. Guglielmo L. Brentel au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
9.3.b	Réélection de Mme Claudia Pletscher au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
9.3.c	Réélection de M. Josef Felder au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
9.3.d	Election de Dr. Beat Schwab au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
9.4	Réélection de Mme Marianne Sieger en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.5	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✔ 98 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✔ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6	Election de M. Walter Wagner en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 92 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
9	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10	Réélection de Bratschi AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.3	Réélection de M. Lukas Winkler au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Winkler au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 74 %
7	Réélection de M. Baur Hürlimann AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 93 %
10	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
11	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
12	Approbation du fractionnement d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
Elections au comité de rémunération						
7.1	Election de Mme Susanne Schreiber au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.2	Réélection de M. Stefano Mercurio au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 61 %
8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
9	Réélection de MAG Legis en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs reçoivent une rémunération variable.	✓ 97 %
6.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

IVF Hartmann

Assemblée générale ordinaire du 15.04.2025

Vote exécuté le 03.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
3.1	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
3.2	Résolution d'actionnaire : paiement d'un dividende de CHF 5.00 provenant des bénéfices accumulés	CONTRE	POUR	● POUR	La résolution est compatible avec les intérêts à long terme de la majorité des parties prenantes de la société.	✗ 5 %
3.3	Question subsidiaire liée aux points 3.1 et 3.2	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	<p>Comme le POINT 3.2 a été refusé par les actionnaires, le POINT 3.3 n'a pas été soumis au vote. Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour la raison suivante:</p> <p>Au cas où les POINTS 3.1 et 3.2 sont tous les deux approuvés, Ethos recommande de choisir un dividende CHF 5.00 tel que proposé par le groupe d'actionnaires et donc de voter CONTRE ce point.</p>	
3.4	Distribution d'un dividende spécial	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
3.5	Résolution d'actionnaire : paiement d'un dividende spécial de CHF 10.00	CONTRE	POUR	● POUR	La résolution est compatible avec les intérêts à long terme de la majorité des parties prenantes de la société.	✗ 4 %
3.6	Question subsidiaire liée aux points 3.4 et 3.5	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	<p>Comme le POINT 3.5 a été refusé par les actionnaires, le POINT 3.6 n'a pas été soumis au vote. Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour la raison suivante:</p> <p>Au cas où les POINTS 3.4 et 3.5 sont tous les deux approuvés, Ethos recommande de choisir un dividende spécial de CHF 10.00 tel que proposé par le groupe d'actionnaires et donc de voter CONTRE ce point.</p>	
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 99 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.a	Réélection de Mme Cornelia Ritz Bossicard	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.1.b	Réélection de M. Oliver Neubrand	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (40.0%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✔ 98 %
5.1.c	Réélection de M. Stefan Grote	POUR	POUR	POUR		✔ 98 %
5.1.d	Réélection de Dr. Aldo C. Schellenberg	POUR	POUR	POUR		✔ 98 %
5.1.e	Réélection de M. Martin Walther	POUR	POUR	POUR		✔ 100 %
5.2	Réélection de Mme Cornelia Ritz Bossicard en tant que présidente du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✔ 98 %
5.3	Elections au comité de rémunération					
5.3.a	Réélection de Mme Cornelia Ritz Bossicard au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✔ 97 %
5.3.b	Réélection de M. Oliver Neubrand au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Neubrand au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✔ 97 %
5.3.c	Réélection de Dr. Aldo C. Schellenberg au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✔ 98 %
5.4	Réélection de Dr. Jürg Martin en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✔ 99 %
5.5	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✔ 99 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La hausse proposée par rapport à l'année précédente est excessive et non justifiée.	✔ 98 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✔ 99 %
6.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✔ 98 %

Julius Bär

Assemblée générale ordinaire du 10.04.2025

Vote exécuté le 27.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 87 %
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu. La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 94 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La situation financière de la société s'est fortement détériorée en raison d'importantes corrections de valeur.	✓ 94 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables. La hausse proposée par rapport à l'année précédente est excessive et non justifiée.	✓ 92 %
4.2.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.2.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 90 %
4.2.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Richard M. Campbell-Breeden	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.1.2	Réélection de M. Bruce Fletcher	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.3	Réélection de M. Jürg Hunziker	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.4	Réélection de Mme Kathryn Shih	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.5	Réélection de M. Tomás Varela Muiña	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.1.6	Réélection de Mme Eunice Zehnder-Lai	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.7	Réélection de Mme Olga Zoutendijk	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.1	Election de M. Noel Quinn	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.3.1	Réélection de M. Richard M. Campbell-Breeden au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.3.2	Réélection de M. Bruce Fletcher au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.3.3	Réélection de Mme Kathryn Shih au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.3.4	Réélection de Mme Eunice Zehnder-Lai au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
7	Réélection de Dr. Marc Nater en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Jungfraubahn

Assemblée générale ordinaire du 12.05.2025

Vote exécuté le 25.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 76 %
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 89 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de M. Heinz Karrer en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.2.1	Réélection de M. Daniel Binder	POUR	POUR	POUR		✓ 82 %
6.2.2	Réélection de Dr. Catrina Luchsinger Gähwiler	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.2.3	Réélection de Mme Catherine Mühlemann	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.2.4	Réélection de M. Hanspeter Rüfenacht	POUR	POUR	POUR		✓ 82 %
6.2.5	Réélection de M. Thomas Ruoff	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
7	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.1	Réélection de Mme Catherine Mühlemann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
7.2	Réélection de M. Hanspeter Rüfenacht au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 75 %
7.3	Réélection de M. Thomas Ruoff au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 77 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
9.1	Election de M. Niklaus Glatthard en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9.2	Election du suppléant du représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7	Modification des statuts concernant les rémunérations	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.</p> <p>La réserve pour les nouveaux membres de la direction est excessive.</p>	✓ 91 %

Kudelski

Assemblée générale ordinaire du 17.04.2025

Vote exécuté le 04.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu.</p> <p>Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux sur les enjeux matériels.</p> <p>La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.</p> <p>La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.</p>	✓ 99 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.</p> <p>La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 99 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 98 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p> <p>Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.</p> <p>Le comité de rémunération ou le conseil d'administration disposent de trop de pouvoir discrétionnaire en matière d'attributions.</p>	✔ 99 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Laurent Dassault	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 30 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 30 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%).</p>	✔ 99 %
5.2	Réélection de Dr. Patrick Foetisch	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 33 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il a 92 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 33 ans, consultant de la société) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%).</p> <p>Il préside le comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants.</p> <p>Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.</p>	✔ 99 %
5.3	Réélection de Prof. Dr. Michael Hengartner	POUR	POUR	POUR		✔ 100 %
5.4	Réélection de M. André Kudelski	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✔ 100 %
5.5	Réélection de Dr.Marguerite Kudelski	POUR	POUR	POUR		✔ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.6	Réélection de M. Pierre Lescure	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 21 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il a 80 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 21 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%).</p>	✓ 99 %
5.7	Réélection de M. Alec Ross	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.8	Réélection de M. Claude Smadja	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 26 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il a 80 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 26 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%).</p> <p>Il préside le comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.</p>	✓ 99 %
6	Réélection de M. André Kudelski en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Kudelski au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 100 %
7	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.1	Réélection de Dr. Patrick Foetisch au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Foetisch au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 99 %
7.2	Réélection de M. Pierre Lescure au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Lescure au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 99 %
7.3	Réélection de M. Alec Ross au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 99 %
7.4	Réélection de M. Claude Smadja au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Smadja au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 99 %
8	Election de Ofisa Berney Associés SA en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La durée du mandat de la société de révision est de 40 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Durant les 3 dernières années, le total des honoraires pour des services autres que la révision dépasse 50% du total des honoraires payés pour la révision des comptes.</p>	✓ 97 %
10	Divers	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		

Kühne + Nagel

Assemblée générale ordinaire du 07.05.2025

Vote exécuté le 23.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.a	Réélection de Mme Anne-Catherine Berner	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 98 %
4.1.b	Réélection de M. Dominik Bürgy	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.c	Réélection de M. Dominik de Daniel	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.d	Réélection de M. Karl Gernandt	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 17 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 17 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (44.4%). Il préside le comité de nomination, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 89 %
4.1.e	Réélection de M. Klaus-Michael Kühne	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 50 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il a 88 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 97 %
4.1.f	Réélection de M. Tobias B. Staehelin	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.g	Réélection de Mme Hauke Stars	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 93 %
4.1.h	Réélection de Dr. Martin Wittig	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.i	Réélection de Dr. Jörg Wolle	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats. Il préside le conseil d'administration qui comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 94 %
4.2	Réélection de Dr. Jörg Wolle en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Wolle au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 93 %
4.3	Elections au comité de rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.3.a	Réélection de M. Karl Gernandt au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Gernandt au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.</p> <p>Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.</p>	✓ 83 %
4.3.b	Election de M. Tobias B. Staehelin au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3.c	Réélection de Mme Hauke Stars au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Stars au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.</p> <p>Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.</p>	✓ 92 %
4.4	Réélection de M. Stefan Mangold en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La société renonce aux engagements pris dans le passé en matière de stratégie de durabilité sans justification adéquate.</p> <p>La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.</p>	✓ 98 %
6	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.</p> <p>La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 82 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.</p>	✓ 97 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 81 %

Kuros Biosciences

Assemblée générale ordinaire du 15.04.2025

Vote exécuté le 02.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
4	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓
5	Elections au conseil d'administration					
5.a	Réélection de Prof. Dr. Clemens van Blitterswijk en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
5.b	Réélection de M. Albert Arp	POUR	POUR	POUR		✓
5.c	Réélection de M. Chris Fair	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale (CEO) de façon permanente.	✓
5.d	Réélection de Prof. Dr. Joost de Bruijn	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale (President of Innovation & Strategy) de façon permanente.	✓
5.e	Réélection de M. Oliver Walker	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓
5.f	Election de Mme Kimberley Elting	POUR	POUR	POUR		✓
6	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 23 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓
7.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓
7.b	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
7.c	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓
7.d	Vote contraignant prospectif sur les actions et options de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.	✓

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8	Elections au comité de nomination et rémunération					
8.a	Réélection de M. Albert Arp au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
8.b	Réélection de Prof. Dr. Clemens van Blitterswijk au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
8.c	Réélection de M. Oliver Walker au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Walker au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓
9	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓
10.a	Augmentation du capital conditionnel réservé aux employés	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure du plan de participation dont le financement doit être assuré par l'émission d'actions n'est pas conforme aux lignes directrices d'Ethos.	✓
10.b	Approbation du plan d'achat d'options et d'actions pour les employés	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Ouverture de l'assemblée	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		100 %
2	Rapport du conseil d'administration sur l'année fiscale écoulée	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		100 %
3	Approbation du rapport annuel, des comptes annuels et de l'emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Distribution d'un dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu.</p> <p>Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.</p>	✓ 100 %
6	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Approbation d'un programme de rachat d'actions	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La société peut procéder à des rachats d'actions sélectifs.</p> <p>Les caractéristiques principales d'un plan de participation dont le financement doit être assuré par le rachat d'actions ne sont pas conformes aux lignes directrices d'Ethos relatives à ces plans.</p>	✓ 100 %
8	Elections au conseil d'administration					
8.1	Réélection de M. Alessandro Petazzi	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 100 %
8.2	Réélection de M. Yann Rousset en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8.3	Réélection de M. Cyril Ranque	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.4	Election de M. Gaspar Santonja	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.5	Réélection de Mme Giulia Sattin	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme du CEO	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 98 %
11	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
12	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.</p> <p>Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 96 %
13	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
14	Discussion sur la politique de dividende	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
15	Discussion relative au respect du Code néerlandais de gouvernance d'entreprise	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
16	Divers	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
17	Clôture de l'assemblée	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		

Lem

Assemblée générale ordinaire du 26.06.2025

Vote exécuté le 13.06.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	✓ 76 %
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu. Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels. La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.	✓ 94 %
2	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de Dr. Ilan Cohen	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 15 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%).	✓ 94 %
6.2	Réélection de M. François Gabella	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.3	Réélection de M. Andreas Hürlimann en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 14 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%).	✓ 92 %
6.4	Réélection de M. Ulrich Looser	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants. Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 84 %
6.5	Réélection de Dr. Werner C. Weber	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.6	Réélection de Dr. Libo Zhang	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.1	Réélection de M. Andreas Hürlimann au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hürlimann au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 83 %
7.2	Réélection de M. Ulrich Looser au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Looser au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 78 %
7.3	Réélection de Dr. Werner C. Weber au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
8	Réélection de Hartmann Dreyer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 93 %

Leonteq

Assemblée générale extraordinaire du 20.08.2025

Vote exécuté le 08.07.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Modification des statuts : modification du régime de vote	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le vote sur le montant maximum est prospectif et les statuts ne contiennent aucune limite à la rémunération variable.	✓ 87 %
2	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
2.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 86 %
2.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 86 %
2.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 79 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
7.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 80 %
7.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✗ 48 %
7.5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	✗ 48 %

Liechtensteinische Landesbank

Assemblée générale ordinaire du 16.04.2025

Vote exécuté le 25.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Ouverture de l'assemblée générale	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Rapport sur l'exercice et les comptes de l'année 2024 et rapport de l'organe de révision	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décharge au conseil d'administration, à la direction générale et à l'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de Mme Leila Frick-Marxer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Réélection de Dr. Karl Sevelda	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 75 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 99 %
7	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Divers	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.2.2	Réélection de Dr. Rudolf K. Sprüngli au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
7.2.3	Réélection de M. Silvio W. Denz au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
7.3	Réélection de Dr. Patrick Schleiffer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 23 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 90 %
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 92 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 92 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10.C	Réélection de Mme Neela Montgomery au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
10.D	Réélection de Mme Deborah Thomas au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
11	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
12	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 80 %
13	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
14	Réélection de Etude Regina Wenger & Sarah Keiser-Wüger en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8	Election de Lenz Caemmerer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
10.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
10.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe et variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 91 %

Luzerner Kantonalbank

Assemblée générale ordinaire du 14.04.2025

Vote exécuté le 01.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
3	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
3.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
3.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.</p>	✓ 90 %
3.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
5.1	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Markus Hongler	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.2	Réélection de Dr. Martha Scheiber	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.1.3	Réélection de Prof. Dr. Andreas Dietrich	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.4	Réélection de Dr. Erica Dubach Spiegler	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.5	Réélection de M. Andreas Emmenegger	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.6	Réélection de M. Marc Gläser	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.7	Réélection de M. Roger Studer	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.8	Réélection de Mme Nicole Willmann Vyskocil	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2	Réélection de M. Markus Hongler en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.3.1	Réélection de Dr. Martha Scheiber au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.3.2	Réélection de M. Markus Hongler au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.3.3	Réélection de M. Marc Gläser au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8	Réélection de Dr. Raphaël Haas en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

MCH Group

Assemblée générale ordinaire du 27.05.2025

Vote exécuté le 14.05.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels.</p> <p>La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La société renonce aux engagements pris dans le passé en matière de stratégie de durabilité sans justification adéquate.</p> <p>La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.</p>	✓ 99 %
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Markus Breitenmoser	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.2	Réélection de M. James R. Murdoch	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.3	Réélection de M. Jeffrey Palker	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (16.7%).	✓ 98 %
5.1.4	Réélection de M. Andrea Zappia en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.2.1	Réélection de M. Raphael Wyniger au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2.2	Réélection de M. Jeffrey Palker au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Palker au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 98 %
5.2.3	Réélection de M. Andrea Zappia au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce des fonctions exécutives dans la société.	✓ 99 %
5.3	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	Durant les 3 dernières années, le total des honoraires pour des services autres que la révision dépasse 50% du total des honoraires payés pour la révision des comptes.	✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.4	Réélection de NEOVIUS en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	✓ 97 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La hausse proposée par rapport à l'année précédente est excessive et non justifiée.	✓ 97 %
6.5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 99 %

Medacta Group

Assemblée générale ordinaire du 07.05.2025

Vote exécuté le 25.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu.</p> <p>Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.</p>	✓ 98 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.</p> <p>La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 96 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de M. Alberto Siccardi	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il a 81 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants.</p>	✓ 95 %
4.2	Réélection de Mme Maria Luisa Siccardi Tonoli	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Elle a un conflit d'intérêt majeur incompatible avec son rôle de membre du conseil d'administration.</p>	✓ 90 %
4.3	Réélection de M. Victor Waldemar Balli	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.4	Réélection de M. Riccardo Braglia	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.5	Réélection de Dr. Philippe A. Weber	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5	Réélection de M. Alberto Siccardi en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Siccardi au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.</p>	✓ 92 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de Dr. Philippe A. Weber au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (consultant de la société) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 95 %
6.2	Réélection de M. Riccardo Braglia au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7	Réélection de Dr. Fulvio Pelli en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.1.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.1.b	Vote contraignant prospectif sur les honoraires de consulting du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs reçoivent des honoraires de conseil de manière régulière.	✓ 82 %
9.2.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.2.b	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	✓ 99 %
9.2.c	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Medartis Holding

Assemblée générale ordinaire du 25.04.2025

Vote exécuté le 14.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p> <p>Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 94 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 96 %
4.3.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p>	✓ 98 %
5	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu.</p> <p>Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.</p>	✓ 96 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de M. Marco Gadola en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il exerce un nombre excessif de mandats.</p> <p>Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.</p>	✓ 97 %
6.2	Réélection de Dr. Thomas Straumann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Réélection de M. Willi Miesch	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.4	Réélection de M. Damien Tappy	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.5	Réélection de Mme Nadia Tarolli Schmidt	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.6	Réélection de M. Ciro Roemer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.7	Réélection de Mme Jennifer Dean	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.8	Réélection de Mme Martha Shadan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.1	Réélection de M. Damien Tappy au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 94 %
7.2	Réélection de M. Marco Gadola au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Gadola au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 96 %
8	Réélection de NEOVIUS en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 21 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 96 %

MedMix

Assemblée générale ordinaire du 23.04.2025

Vote exécuté le 11.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 73 %
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu. Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels. La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.	✓ 94 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'utilisation proposée du résultat semble inappropriée, compte tenu de la situation financière et des intérêts à long terme de l'entreprise et de ses parties prenantes.	✓ 97 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 94 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Rob ten Hoedt en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.2.1	Réélection de M. Marco Musetti	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil. Il préside le comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 81 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2.2	Réélection de Mme Barbara Angehrn Pavik	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.3	Réélection de Mme Susanne Hundsbaek-Pedersen	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.4	Réélection de M. Daniel Flammer	POUR	POUR	POUR		✓ 78 %
5.2.5	Réélection de M. David Metzger	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
6	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.1	Réélection de Mme Barbara Angehrn Pavik au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.2	Réélection de M. Rob ten Hoedt au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 82 %
6.3	Réélection de M. David Metzger au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
7	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Meier Tobler

Assemblée générale ordinaire du 07.04.2025

Vote exécuté le 24.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu.</p> <p>Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux sur les enjeux matériels.</p>	✓ 97 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Silvan Gian-Reto Meier en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante.</p> <p>Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.</p>	✓ 96 %
5.2	Réélection de M. Heinz Wiedmer	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.3	Réélection de Mme Andrea Tranel	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Réélection de M. Alexander Zschokke	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de M. Silvan Gian-Reto Meier au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Meier au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 95 %
6.2	Réélection de M. Heinz Wiedmer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.3	Réélection de Mme Andrea Tranel au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.4	Réélection de M. Alexander Zschokke au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Metall Zug

Assemblée générale ordinaire du 09.05.2025

Vote exécuté le 25.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu.</p> <p>Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.</p>	✓ 99 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Vote consultatif sur un versement de CHF 450'000 pour des mesures d'investissement ou de compensation du CO2	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1-5.2	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Martin Wipfli	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.2	Réélection de M. Dominik Berchtold	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.3	Réélection de M. David Dean	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.4	Réélection de Dr. Bernhard Eschermann	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.5	Réélection de Mme Claudia Pletscher	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.5.1	Réélection de Mme Claudia Pletscher comme représentante des détenteurs d'actions nominatives B	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.1	Election de Prof. Dr. Sandrine Zweifel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3.1	Réélection de M. Martin Wipfli en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.4.1	Réélection de M. Dominik Berchtold au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.4.2	Réélection de Dr. Bernhard Eschermann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.5.1	Réélection de Blum & Partner AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.6.1	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.1.2	Réélection de Dr. Andreas Casutt	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.3	Réélection de M. Hans-Michael Hauser	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.4	Réélection de Dr. Alexandra Bendler	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.5	Réélection de M. Hans-Christian Schneider	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2	Réélection de M. Paul Zumbühl en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Zumbühl au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 94 %
5.3	Elections au comité de rémunération					
5.3.1	Réélection de M. Hans-Christian Schneider au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.3.2	Réélection de Dr. Andreas Casutt au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 12 ans) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 97 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2.2	Vote contraignant rétrospectif sur l'attribution d'actions à la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 98 %
7	Réélection de M. Urs Lanz en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.3	Election de M. Gregory Van Beek au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.</p> <p>Comme Ethos n'approuve pas la fusion, Ethos ne peut pas approuver cette proposition.</p>	✓ 89 %

MindMaze Therapeutics Holding

Assemblée générale ordinaire du 12.06.2025

Vote exécuté le 30.05.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 98 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de Dr. Raghuram Selvaraju	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).	✓ 98 %
4.1.2	Réélection de M. Gregory Van Beek	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 91 %
4.1.3	Réélection de M. Peter de Svastich	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 82 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 91 %
4.1.4	Réélection de M. Thomas Elzinga	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
4.2	Réélection de Dr. Raghuram Selvaraju en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Selvaraju au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %
4.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.3.1	Réélection de M. Peter de Svastich au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. de Svastich au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 91 %
4.3.2	Réélection de Dr. Raghuram Selvaraju au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Selvaraju au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 95 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables. Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.	✓ 87 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.</p> <p>Le comité de rémunération ou le conseil d'administration disposent de trop de pouvoir discrétionnaire en matière d'attributions.</p>	✓ 96 %
5.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.</p> <p>La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 87 %
6	Réélection de M. Thomas Hua en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Réélection de Forvis Mazars en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.5	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.3.3	Réélection de M. Michael Vasconcelles au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.</p> <p>Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.</p>	✓ 90 %
6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 89 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 89 %
8.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.</p>	✓ 89 %

Montana Aerospace

Assemblée générale ordinaire du 20.05.2025

Vote exécuté le 08.05.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu.</p> <p>Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels.</p> <p>La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.</p>	✓ 98 %
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 68 %
4	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 95 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La hausse proposée par rapport à l'année précédente est excessive et non justifiée.</p> <p>Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.</p>	✓ 78 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 79 %
7.1	Elections au conseil d'administration					
7.1.1	Réélection de Prof. Dr. Michael Tojner en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.</p> <p>La gouvernance de la société est insatisfaisante et le dialogue avec les actionnaires est difficile ou n'aboutit pas aux résultats attendus.</p>	✓ 74 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.1.2	Réélection de M. Christian Hosp	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité de nomination, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante. Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 64 %
7.1.3	Réélection de Dr. Markus Vischer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 72 %
7.1.4	Election de M. Martin Ohneberg	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (diverses raisons) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).	✓ 86 %
7.1.5	Election de Dr. Michael Pistauer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (co-CEO et CFO).	✓ 97 %
7.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.2.1	Réélection de Prof. Dr. Michael Tojner au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Prof. Dr. Tojner au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 72 %
7.2.2	Réélection de M. Christian Hosp au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hosp au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 64 %
7.2.3	Election de M. Mag. Martin Ohneberg au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Ohneberg au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 84 %
7.3	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.2	Election de M. Laurent Freixe	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 91 %
4.3	Elections au comité de rémunération					
4.3.1	Réélection de M. Dick Boer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.3.2	Réélection de Prof. Dr. Patrick Aebischer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.3.3	Réélection de M. Pablo Isla Álvarez de Tejera au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
4.3.4	Réélection de M. Dinesh C. Paliwal au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.4	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.5	Réélection de Hartmann Dreyer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 85 %
6	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Newron Pharmaceuticals

Assemblée générale mixte du 23.04.2025

Vote exécuté le 11.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
Assemblée générale ordinaire						
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2	Elections au conseil d'administration					
2.1	Election de M. Chris Martin	POUR	POUR	POUR		✓
2.2	Election de M. Chris Martin en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
2.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
3	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓
4	Election des membres du collège des commissaires aux comptes ("Collegio Sindacale") et approbation de leur rémunération	PAS DE RECOMMAND.	CONTRE	● CONTRE	Deux membres permanents sont considérés comme affiliés (durée de mandat), ce qui n'est pas bonne pratique.	✓
Assemblée générale extraordinaire						
1	Capital autorisé à but général de financement	RETIRÉE	POUR	● POUR	Les points relatifs à la partie extraordinaire de l'assemblée générale ont été retirés, le quorum requis n'étant pas atteint.	
2	Capital autorisé pour les employés	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	Les points relatifs à la partie extraordinaire de l'assemblée générale ont été retirés, le quorum requis n'étant pas atteint. Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour les raisons suivantes: Le montant demandé est trop élevé en regard du but poursuivi. La structure du plan de participation dont le financement doit être assuré par l'émission d'actions n'est pas conforme aux lignes directrices d'Ethos.	
3	Capital autorisé pour la conversion d'obligations convertibles	RETIRÉE	POUR	● POUR	Les points relatifs à la partie extraordinaire de l'assemblée générale ont été retirés, le quorum requis n'étant pas atteint.	
4	Création de "American Depository Shares" et cotation aux États-Unis	RETIRÉE	POUR	● POUR	Les points relatifs à la partie extraordinaire de l'assemblée générale ont été retirés, le quorum requis n'étant pas atteint.	

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.1	Réélection de M. Patrice Bula au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
9.2	Réélection de Mme Bridgette P. Heller au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
9.3	Réélection de Dr. Simon Moroney au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
9.4	Election de M. John D. Young au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
10	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
11	Réélection de M. Peter Andreas Zahn en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Novavest Real Estate

Assemblée générale extraordinaire du 17.01.2025

Vote exécuté le 29.12.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Révocation de membres du conseil d'administration					
1.1.1	Résolution d'actionnaire : révocation de M. Thomas Sojak en tant que membre du conseil d'administration	CONTRE	CONTRE	CONTRE	La proposition va à l'encontre des intérêts à long-terme des actionnaires de la société.	✗ 39 %
1.1.2	Résolution d'actionnaire : révocation de M. Stefan Hiestand en tant que membre du conseil d'administration	CONTRE	POUR	● POUR	La résolution est clairement formulée et dûment motivée. La résolution vise à améliorer la gouvernance d'entreprise. La résolution est compatible avec les intérêts à long terme de la majorité des parties prenantes de la société.	✗ 40 %
1.1.3	Résolution d'actionnaire : révocation de M. Daniel Ménard en tant que membre du conseil d'administration	CONTRE	CONTRE	CONTRE	La proposition va à l'encontre des intérêts à long-terme des actionnaires de la société.	✗ 40 %
1.2	Résolution d'actionnaire : révocation de M. Thomas Sojak en tant que président du conseil d'administration	CONTRE	CONTRE	CONTRE	La proposition va à l'encontre des intérêts à long-terme des actionnaires de la société.	✗ 39 %
1.3	Résolution d'actionnaire : révocation de M. Daniel Ménard en tant que membre du comité de rémunération	CONTRE	CONTRE	CONTRE	La proposition va à l'encontre des intérêts à long-terme des actionnaires de la société.	✗ 40 %
2	Elections au conseil d'administration					
2.1.1	Résolution d'actionnaire : élection de M. Cyrill Schneuwly en tant que membre du conseil d'administration	CONTRE	POUR	● POUR	La résolution est clairement formulée et dûment motivée. La résolution vise à améliorer la gouvernance d'entreprise. La résolution est compatible avec les intérêts à long terme de la majorité des parties prenantes de la société.	✗ 34 %
2.1.2	Résolution d'actionnaire : élection de M. Ueli Kehl en tant que membre du conseil d'administration	CONTRE	CONTRE	CONTRE	La proposition va à l'encontre des intérêts à long-terme des actionnaires de la société.	✗ 42 %
2.1.3	Résolution d'actionnaire : élection de M. Roland Vögele en tant que membre du conseil d'administration	CONTRE	POUR	● POUR	La résolution est clairement formulée et dûment motivée. La résolution vise à améliorer la gouvernance d'entreprise. La résolution est compatible avec les intérêts à long terme de la majorité des parties prenantes de la société.	✗ 41 %
2.2	Résolution d'actionnaire : élection de M. Cyrill Schneuwly en tant que président du conseil d'administration	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	Comme le POINT 2.1.1 a été refusé par les actionnaires, le POINT 2.2 n'a pas été soumis au vote.	
2.3	Résolution d'actionnaire : élection de M. Ueli Kehl en tant que membre du comité de rémunération	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	Comme le POINT 2.1.2 a été refusé par les actionnaires, le POINT 2.3 n'a pas été soumis au vote.	

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
3	Résolution d'actionnaire : modification des statuts concernant la marge de fluctuation du capital	CONTRE	POUR	● POUR	<p>La résolution est clairement formulée et dûment motivée.</p> <p>La résolution vise à améliorer la gouvernance d'entreprise.</p> <p>La résolution est compatible avec les intérêts à long terme de la majorité des parties prenantes de la société.</p>	✗ 38 %

OC Oerlikon

Assemblée générale ordinaire du 01.04.2025

Vote exécuté le 12.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 97 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de Prof. Dr. Michael Süss en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est également CEO et le cumul des fonctions est permanent.	✓ 88 %
5.1.2	Réélection de M. Paul Adams	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5.1.3	Réélection de M. Jürg Fedier	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1.4	Réélection de Mme Inka Koljonen	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 94 %
5.1.5	Réélection de M. Alexey V. Moskov	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
5.2.1	Election de Dr. Stefan Brupbacher	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.2	Election de M. Marco Musetti	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.2.3	Election de Dr. Eveline Steinberger	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.1	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.1.1	Réélection de M. Paul Adams au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale. Il a fait partie du comité de rémunération par le passé, lorsque le comité a pris des décisions fondamentalement contraires à la bonne pratique.	✓ 86 %
6.1.2	Réélection de Mme Inka Koljonen au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Koljonen au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 90 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.1.3	Réélection de M. Alexey V. Moskov au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale. Il a fait partie du comité de rémunération par le passé, lorsque le comité a pris des décisions fondamentalement contraires à la bonne pratique.	✓ 81 %
6.2	Election de Dr. Eveline Steinberger au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 77 %
10	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 94 %
11	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 94 %
12	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 91 %
13	Vote contraignant rétrospectif sur le Management Retention Plan (MRP) de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 93 %

Orell Füssli

Assemblée générale ordinaire du 13.05.2025

Vote exécuté le 01.05.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.</p> <p>La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.</p>	✓ 91 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de Dr. Martin Folini en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.1.2	Réélection de Dr. Luka Müller	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.1.3	Réélection de Dr. Thomas Moser	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.4.4	Réélection de Mme Mirjana Blume	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.1.5	Réélection de M. Johannes Schaede	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.1.6	Réélection de Mme Pascale Bruderer	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.2	Elections au comité de rémunération					
4.2.1	Réélection de Dr. Martin Folini au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.2.2	Réélection de Dr. Thomas Moser au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.3	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 22 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 90 %
4.4	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 90 %
5.3.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.3.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %

Orior

Assemblée générale ordinaire du 21.05.2025

Vote exécuté le 09.05.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	✓ 65 %
4	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.a	Election de Mme Monika Friedli-Walser en tant que membre et présidente du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.1.b	Réélection de M. Markus Vögeli	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.1.c	Réélection de M. Felix Burkhard	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.1.d	Election de M. Filip De Spiegeleire	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.1.e	Election de Dr. Sandro Fehlmann	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.1.f	Réélection de Dr. Patrick Müller	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.1.g	Réélection de Mme Monika Schüpbach	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.2.a	Réélection de Dr. Patrick Müller au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
6.2.b	Election de Dr. iur. Sandro Fehlmann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.2.c	Réélection de Mme Monika Friedli-Walser au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce des fonctions exécutives dans la société.	✓ 57 %
6.3	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.4	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 83 %
7.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 63 %
7.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 83 %

Partners Group

Assemblée générale ordinaire du 21.05.2025

Vote exécuté le 06.05.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.</p> <p>La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 87 %
5.1	Vote contraignant sur la rémunération fixe du conseil d'administration pour le mandat 2025/2026	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 95 %
5.2	Vote contraignant sur la rémunération à long terme attribuée au conseil d'administration pendant le mandat 2024/2025	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 88 %
5.3	Vote contraignant sur les autres rémunérations du conseil d'administration pour le mandat 2024/2025	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération des membres exécutifs du conseil (qui ne font pas partie de la direction générale) est excessive.	✓ 88 %
5.4	Vote contraignant sur la rémunération de base de la direction générale pour 2026	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 91 %
5.5	Vote contraignant sur la rémunération à long terme attribuée à la direction générale en 2024	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 85 %
5.6	Vote contraignant sur les autres rémunérations de la direction générale pour 2024	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Steffen Meister en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil d'administration comporte trop d'administrateurs exécutifs par rapport à la pratique suisse.	✓ 83 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.1.2	Election de Dr. Urban Angehrn	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.3	Réélection de Dr. Marcel Erni	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.1.4	Réélection de M. Alfred Gantner	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.1.5	Réélection de Mme Anne Lester	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.6	Réélection de Mme Gaëlle Olivier	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.1.7	Réélection de M. Urs Wietlisbach	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.1.8	Réélection de Mme Flora Zhao	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
6.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.2.1	Réélection de Mme Flora Zhao au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 81 %
6.2.2	Réélection de Mme Anne Lester au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 92 %
6.2.3	Réélection de Mme Gaëlle Olivier au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 90 %
6.3	Réélection de Hotz & Goldmann en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.4	Election de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Peach Property Group

Assemblée générale ordinaire du 23.05.2025

Vote exécuté le 12.05.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Montant supplémentaire pour la rémunération de la direction générale pour 2024	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 85 %
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.</p> <p>La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 83 %
4	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
6	Augmentation du capital ordinaire	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.1	Modification des statuts : suppression de la clause sur l'exclusion des droits préférentiels de souscription	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.2	Augmentation du capital conditionnel réservé pour la conversion d'obligations convertibles	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.1	Elections au conseil d'administration					
8.1.1	Réélection de M. Michael Zahn	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
8.1.2	Réélection de M. Cyrill Schneuwly	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8.1.3	Réélection de M. Beat Frischknecht	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.1.4	Réélection de M. Urs Meister	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8.1.5	Election de M. Alexander Hesse	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
8.2	Réélection de M. Michael Zahn en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
9	Elections au comité de rémunération					
9.1	Election de M. Michael Zahn au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
9.2	Réélection de M. Beat Frischknecht au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Durant les 3 dernières années, le total des honoraires pour des services autres que la révision dépasse 50% du total des honoraires payés pour la révision des comptes.</p>	✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
11	Réélection de Dr. Daniel Ronzani en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
12.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
12.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
12.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 95 %

Phoenix Mecano

Assemblée générale ordinaire du 22.05.2025

Vote exécuté le 09.05.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu.</p> <p>Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels.</p> <p>La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.</p> <p>La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.</p>	✓ 93 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 94 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Benedikt A. Goldkamp en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au comité d'audit.</p> <p>L'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%).</p> <p>Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante.</p>	✓ 86 %
5.1.2	Réélection de Dr. Florian Ernst	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 22 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 22 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%).</p> <p>Il préside le comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.</p>	✓ 89 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.1.3	Réélection de Dr. Martin Furrer	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 22 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 22 ans, relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%).</p>	✓ 90 %
5.1.4	Réélection de Mme Claudine Hatebur de Calderón	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.5	Réélection de Dr. Anna Hocker	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.6	Réélection de M. Beat M. Siegrist	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 22 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 22 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%).</p>	✓ 90 %
5.2	Elections au comité de rémunération					
5.2.1	Réélection de Dr. Martin Furrer au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Furrer au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.</p> <p>Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.</p>	✓ 89 %
5.2.2	Réélection de Mme Claudine Hatebur de Calderón au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.3	Réélection de M. Beat M. Siegrist au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Siegrist au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.</p> <p>Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.</p>	✓ 90 %
5.3	Réélection de M. Hans Rudi Alder en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 94 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La rémunération du président exécutif du conseil (qui ne fait pas partie de la direction générale) est excessive.	✓ 94 %
6.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 94 %

Plazza

Assemblée générale ordinaire du 02.04.2025

Vote exécuté le 06.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de M. Peter Lehmann en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.2	Réélection de M. Lauric Barbier	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Réélection de M. Martin Byland	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.4	Réélection de M. Dominik Weber	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 92 %
4.5	Réélection de M. Felix Schmidheiny	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5	Elections au comité de rémunération					
5.1	Réélection de M. Martin Byland au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2	Réélection de M. Dominik Weber au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Weber au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 92 %
6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de SILK Rechtsanwälte en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	✓ 92 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

PolyPeptide Group

Assemblée générale ordinaire du 09.04.2025

Vote exécuté le 27.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription de plus de 10% du capital déjà émis	✓ 87 %
1.2	Création d'un capital conditionnel réservé pour la conversion d'obligations convertibles	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 10% du capital déjà émis. En cas d'approbation de la demande, l'ensemble des autorisations d'émettre du capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription dépasserait 20% du capital émis.	✓ 87 %
2.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 96 %
2.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu. La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 98 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de Dr. Peter Wilden	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.2	Réélection de Dr. Patrick Aebischer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.3	Réélection de Mme Jane Salik	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle siège au conseil d'administration depuis 22 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 96 %
5.1.4	Réélection de M. Erik Schropp	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.1.5	Réélection de Dr. Philippe Weber	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (consultant de la société) et l'indépendance du conseil est insuffisante (16.7%). Il préside le comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante.	✓ 95 %
5.2	Election de Mme Jo LeCouilliar	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Réélection de Dr. Peter Wilden en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.4.1	Réélection de Dr. Philippe A. Weber au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Weber au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 91 %
5.4.2	Réélection de Dr. Peter Wilden au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.5	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.6	Réélection de ADROIT Attorneys en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 97 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 96 %

Private Equity Holding

Assemblée générale ordinaire du 24.06.2025

Vote exécuté le 10.06.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 99 %
3.1	Elections au conseil d'administration					
3.1.1	Réélection de M. Fidelis Götz en tant que membre et élection en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3.1.2	Réélection de M. Martin Eberhard	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
3.1.3	Réélection de Dr. Petra Salesny	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle n'est pas indépendant (représentante d'un actionnaire important, diverses raisons) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%). Elle a un conflit d'intérêt majeur incompatible avec son rôle de membre du conseil d'administration.	✓ 97 %
3.2	Elections au comité de rémunération					
3.2.1	Réélection de M. Martin Eberhard au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
3.2.2	Réélection de Dr. Petra Salesny au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. iur. Salesny au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 96 %
3.3	Réélection de KBT Treuhand AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
	Contre-proposition d'un actionnaire: dividende de CHF 3.00 par action	CONTRE	CONTRE	CONTRE	Les actionnaires votant par procuration ne peuvent pas accepter par avance des propositions non annoncées.	✗ 0 %
	Vote contraignant sur la rémunération du conseil d'administration					
5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

PSP Swiss Property

Assemblée générale ordinaire du 03.04.2025

Vote exécuté le 11.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Luciano Gabriel en tant que membre du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.2	Réélection de M. Henrik Saxborn	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.3	Réélection de M. Mark Abramson	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Réélection de Mme Corinne Denzler	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.5	Réélection de M. Adrian Dudle	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.6	Réélection de Mme Katharina Lichtner	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Réélection de Dr. Luciano Gabriel en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de M. Henrik Saxborn au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
7.2	Réélection de Mme Corinne Denzler au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.3	Réélection de M. Adrian Dudle au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
11	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

R&S Group Holding

Assemblée générale ordinaire du 14.05.2025

Vote exécuté le 02.05.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu.</p> <p>Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux sur les enjeux matériels.</p> <p>La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.</p>	✓ 84 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Heinz Kundert	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.2	Réélection de Dr. Beatrix Natter	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
6.1.3	Réélection de M. Andreas Leutenegger	POUR	POUR	POUR		✓ 70 %
6.1.4	Election de Mme Déborah Carlson-Burkart	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.5	Election de Dr. Monika Krüsi Schädle	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2	Réélection de M. Heinz Kundert en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.3	Elections au comité de rémunération					
6.3.1	Réélection de Dr. Beatrix Natter au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
6.3.2	Election de Mme Déborah Carlson-Burkart au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
6.4	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Durant l'année sous revue, les honoraires payés à la société de révision pour des services autres que la révision dépassent ceux liés à la révision.</p> <p>Durant les 3 dernières années, le total des honoraires pour des services autres que la révision dépasse 50% du total des honoraires payés pour la révision des comptes.</p>	✓ 92 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.5	Réélection de Buis Bürgi AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération additionnelle de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 91 %
8	Modification des statuts : rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 94 %

Richemont

Assemblée générale ordinaire du 10.09.2025

Vote exécuté le 25.08.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.</p>	✓ 98 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.1	Réélection de Mme Wendy Luhabe en tant que représentante des actionnaires "A"	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Johann Rupert en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5.2	Réélection de M. Abraham (Bram) Schot	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3	Réélection de M. Nikesh Arora	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.4	Réélection de M. Nicolas Bos	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 97 %
5.5	Réélection de Mme Fiona Druckenmiller	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.6	Réélection de M. Burkhard Grund	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CFO).	✓ 97 %
5.7	Réélection de Dr. Keyu Jin	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a été impliquée dans une sérieuse controverse par le passé.	✓ 98 %
5.8	Réélection de Mme Wendy Luhabe	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.9	Réélection de M. Josua Malherbe	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 93 %
5.10	Réélection de M. Jeff Moss	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.11	Réélection de Dr. Vesna Nevistic	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.12	Réélection de M. Anton Rupert	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.13	Réélection de M. Gary Saage	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.14	Réélection de M. Patrick Thomas	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 78 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 98 %
5.15	Réélection de Mme Jasmine Whitbread	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de Mme Fiona Druckenmiller au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.</p> <p>Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.</p>	✓ 95 %
6.2	Réélection de Dr. Keyu Jin au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Jin au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 93 %
6.3	Réélection de M. Abraham (Bram) Schot au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.4	Réélection de Mme Jasmine Whitbread au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.</p> <p>Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.</p>	✓ 95 %
7	Election de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de Etude Gampert, Demierre, Moreno en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
9.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.</p>	✓ 96 %
9.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.</p>	✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.</p> <p>Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.</p>	✓ 77 %

Rieter

Assemblée générale extraordinaire du 18.09.2025

Vote exécuté le 05.09.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Réduction du capital par la réduction de valeur nominale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2	Augmentation ordinaire de capital en deux tranches					
2.1	Augmentation du capital par émission de droits	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2.2	Augmentation du capital par placement privé	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3	Réintroduction d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

Rieter

Assemblée générale ordinaire du 24.04.2025

Vote exécuté le 08.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu.</p> <p>Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.</p>	✓ 93 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.</p> <p>La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 78 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.</p>	✓ 92 %
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p>	✓ 91 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de M. Peter Spuhler	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Réélection de M. Roger Baillod	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.3	Réélection de M. Carl Illi	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.4	Réélection de Mme Sarah Kreienbühl	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
6.5	Réélection de M. Daniel Grieder	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.6	Réélection de M. Thomas Oetterli	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 92 %
6.7	Réélection de Mme Jennifer Maag	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Réélection de M. Thomas Oetterli en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est également CEO et le cumul des fonctions est permanent.	✓ 89 %
8	Elections au comité de rémunération					
8.1	Réélection de Mme Sarah Kreienbühl au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 83 %
8.2	Réélection de M. Daniel Grieder au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8.3	Election de M. Roger Baillod au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9	Réélection de M. Ulrich B. Mayer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Roche

Assemblée générale ordinaire du 25.03.2025

Vote exécuté le 05.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 95 %
2.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels.	✓ 98 %
3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos. Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	✓ 99 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de Dr. Severin Schwan en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2	Réélection de M. André Hoffmann	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.3	Réélection de Dr. Jörg Duschmalé	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.4	Réélection de Dr. Patrick Frost	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.5	Réélection de Mme Anita Hauser	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.6	Réélection de Prof. Dr. Akiko Iwasaki	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.7	Réélection de Prof. Dr. Richard P. Lifton	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.8	Réélection de Prof. Dr. Jemilah Mahmood	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.9	Réélection de Dr. Ulf Mark Schneider	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.10	Réélection de Dr. Claudia Süssmuth Dyckerhoff	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
	Elections au comité de rémunération					
6.11	Réélection de Dr. Jörg Duschmalé au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.12	Réélection de Mme Anita Hauser au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.13	Réélection de Prof. Dr. Richard P. Lifton au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.</p> <p>Il a fait partie du comité de rémunération par le passé, lorsque le comité a pris des décisions fondamentalement contraires à la bonne pratique.</p>	✓ 95 %
7	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 95 %
8	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe et variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.</p> <p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 95 %
9	Réélection de Testaris AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 21 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 98 %

Romande Energie

Assemblée générale ordinaire du 14.05.2025

Vote exécuté le 01.05.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Nicolas Fulpius	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.2	Réélection de M. Stéphane Gard	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.3	Réélection de Prof. Dr. Guy Mustaki	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.1.4	Réélection de M. Alphonse-Marie Veuthey	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 14 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (22.2%).	✓ 92 %
4.2	Renouvellement du mandat de M. François Vuille au Conseil d'administration par le Conseil d'Etat du canton de Vaud	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
4.3	Réélection de Prof. Dr. Guy Mustaki en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.4	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.4.1	Réélection de Mme Anne Bobillier au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle n'est pas indépendante (représentante d'un actionnaire important) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 92 %
4.4.2	Réélection de M. Olivier Gfeller au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.4.3	Réélection de M. Alphonse-Marie Veuthey au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Veuthey au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 90 %
4.5	Election de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.6	Réélection de M. Gabriel Cottier en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

Sandoz Group

Assemblée générale ordinaire du 15.04.2025

Vote exécuté le 01.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.1	Modification des statuts : siège de la société	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Renouvellement et extension de la marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les caractéristiques principales d'un plan de participation dont le financement pourrait être assuré par la marge de fluctuation, ne sont pas conformes aux lignes directrices d'Ethos.	✓ 86 %
5.3	Création d'un capital conditionnel réservé pour la conversion d'obligations convertibles	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.4	Création d'un capital conditionnel réservé aux employés	POUR	CONTRE	● CONTRE	La dilution potentielle est excessive.	✓ 89 %
5.5	Modification des statuts: limitation des droits de préemption	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Gilbert Ghostine en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.2	Réélection de Dr. Karen Hübscher	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.3	Réélection de Dr. Shamiram Feinglass	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.4	Réélection de Dr. Mathai Mammen	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.5	Réélection de M. Graeme D. Pitkethly	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.6	Réélection de M. Michael Rechsteiner	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.7	Réélection de M. Urs Riedener	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.1.8	Réélection de Dr. Aarti Shah	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.9	Réélection de M. Yannis Skoufalos	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.10	Réélection de Mme Maria Varsellona	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.2.1	Réélection de M. Urs Riedener au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
6.2.2	Réélection de M. Michael Rechsteiner au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2.3	Réélection de Dr. Aarti Shah au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2.4	Réélection de M. Yannis Skoufalos au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2.5	Réélection de Mme Maria Varsellona au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 83 %
7.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 86 %
8	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de Advoro Zurich en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Santhera Pharmaceuticals

Assemblée générale ordinaire du 20.05.2025

Vote exécuté le 08.05.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Emploi du résultat au bilan et compensation des pertes	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 80 %
4.a	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.b	Décharge aux membres de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5	Augmentation du capital conditionnel réservé aux employés	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du plan de participation dont le financement doit être assuré par le capital demandé est insuffisante. La structure du plan de participation dont le financement doit être assuré par l'émission d'actions n'est pas conforme aux lignes directrices d'Ethos.	✓ 76 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.a	Réélection de Dr. Thomas Meier en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.b	Réélection de M. Philipp Gutzwiller	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.c	Réélection de M. Bradley Meyer	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.d	Election de Dr. Melanie Rolli	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.a	Réélection de Dr. Thomas Meier au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
7.b	Réélection de M. Bradley Meyer au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (diverses raisons) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 91 %
8	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 92 %
9.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe du CEO est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables. La hausse proposée par rapport à l'année précédente est excessive et non justifiée.	✓ 79 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.b	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.</p> <p>Le comité de rémunération ou le conseil d'administration disposent de trop de pouvoir discrétionnaire en matière d'attributions et d'administration du plan.</p>	✓ 89 %
9.c	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>Le comité de rémunération ou le conseil d'administration disposent de trop de pouvoir discrétionnaire en matière d'attributions et d'administration du plan.</p>	✓ 89 %
10	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La durée du mandat de la société de révision est de 23 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p>	✓ 88 %
11	Réélection de Dr. Balthasar Settelen en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Schindler

Assemblée générale ordinaire du 25.03.2025

Vote exécuté le 12.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
5.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération des membres exécutifs du conseil (qui ne font pas partie de la direction générale) ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 87 %
5.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	✓ 86 %
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 97 %
5.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 91 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Election de M. Josef Ming en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil d'administration comporte trop d'administrateurs exécutifs par rapport à la pratique suisse. L'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%).	✓ 94 %
6.2.1	Réélection de M. Alfred N. Schindler	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
6.2.2	Réélection de M. Patrice Bula	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2.3	Réélection de Prof. Dr. Monika Büttler	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
6.2.4	Réélection de M. Christoph Mäder	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2.5	Réélection de M. Günter Schäuble	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au comité d'audit. Le conseil d'administration comporte trop d'administrateurs exécutifs par rapport à la pratique suisse. L'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%).	✓ 88 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2.6	Réélection de M. Tobias B. Staehelin	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil d'administration comporte trop d'administrateurs exécutifs par rapport à la pratique suisse. L'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 88 %
6.2.7	Réélection de Mme Carole Vischer	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
6.2.8	Réélection de Mme Petra Winkler	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente (Group General Counsel).	✓ 91 %
6.2.9	Réélection de M. Thomas Zurbuchen	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le taux de participation de M. Zurbuchen aux séances du conseil est insuffisant, sans explication satisfaisante.	✓ 98 %
6.3	Election de Mme Marion Bonnard	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente (Key Account Manager).	✓ 93 %
6.4	Election de M. Cyrill Bucher	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 94 %
6.5	Elections au comité de rémunération					
6.5.1	Réélection de M. Patrice Bula au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 95 %
6.5.2	Réélection de Prof. Dr. Monika Büttler au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 89 %
6.5.3	Réélection de Mme Petra Winkler au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Winkler au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 86 %
6.6	Election de M. Christoph Mäder au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.7	Réélection de Dr. Adrian von Segesser en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Schweiter Technologies

Assemblée générale ordinaire du 09.04.2025

Vote exécuté le 25.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Discours du président	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Bilan de l'année 2024	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.</p>	✓ 89 %
4	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 77 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1	Elections au conseil d'administration					
7.1.1	Réélection de Dr. Daniel Bossard	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.1.2	Réélection de Mme Vanessa Frey	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
7.1.3	Réélection de M. Lars van der Haegen	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.1.4	Réélection de Dr. Jacques Sanche	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 14 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (42.9%).</p> <p>Il préside le comité de nomination, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.</p> <p>Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.</p>	✓ 73 %
7.1.5	Réélection de M. Beat M. Siegrist	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
7.1.6	Réélection de M. Stephan Widrig	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.1.7	Réélection de Dr. Heinz O. Baumgartner en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
7.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.2.1	Réélection de Dr. Daniel Bossard au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
7.2.2	Réélection de Mme Vanessa Frey au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.2.3	Réélection de Dr. Jacques Sanche au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Sanche au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 71 %
7.3	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Sensirion Holding

Assemblée générale ordinaire du 12.05.2025

Vote exécuté le 25.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 73 %
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.</p>	✓ 95 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de Dr. Moritz Lechner en tant que membre et co-président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
4.1.2	Réélection de Dr. Felix Mayer en tant que membre et co-président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %
4.1.3	Réélection de Dr. Anja König	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.4	Réélection de Dr. Franz Studer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 70 %
4.1.5	Réélection de M. Henri Mrejen	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 74 %
4.1.6	Election de Mme Mirjana Blume	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.2.1	Réélection de Dr. Moritz Lechner au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 77 %
4.2.2	Réélection de Dr. Felix Mayer au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 27 ans, diverses raisons) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 73 %
4.2.3	Réélection de Dr. Anja König au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.3	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	Durant les 3 dernières années, le total des honoraires pour des services autres que la révision dépasse 50% du total des honoraires payés pour la révision des comptes.	✓ 85 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.4	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 76 %

SF Urban Properties

Assemblée générale ordinaire du 09.04.2025

Vote exécuté le 27.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 79 %
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de Dr. Hans-Peter Bauer	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.2	Réélection de M. Andreas Hämmerli	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.3	Réélection de Dr. Anja Römer	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.4	Réélection de Mme Carolin Schmäser	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle siège au conseil d'administration depuis 18 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 81 %
6.5	Réélection de M. Alexander Vögele en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de M. Andreas Hämmerli au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
7.2	Réélection de Dr. Anja Römer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
9	Réélection de M. Pablo Bünger en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
10.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
10.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 89 %

SFS Group

Assemblée générale ordinaire du 30.04.2025

Vote exécuté le 10.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3.4	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.a	Réélection de Dr. Peter Bauschatz	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.b	Réélection de Mme Tanja Birner	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.c	Réélection de M. Niklaus H. Huber	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.d	Réélection de M. Urs Kaufmann	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il exerce un nombre excessif de mandats.</p> <p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 13 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (37.5%).</p> <p>Il préside le comité de nomination, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.</p>	✓ 95 %
6.e	Réélection de M. Thomas Oetterli en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il exerce un nombre excessif de mandats.</p> <p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 14 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (37.5%).</p>	✓ 85 %
6.f	Réélection de Mme Manuela Suter	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.g	Réélection de M. Fabian Tschan	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.h	Réélection de M. Jörg Walther	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.a	Réélection de M. Niklaus H. Huber au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.b	Réélection de M. Urs Kaufmann au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Kaufmann au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 91 %
7.c	Election de Mme Tanja Birner au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Réélection de Bürki Bolt Rechtsanwalt en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 32 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 94 %

SGS

Assemblée générale ordinaire du 26.03.2025

Vote exécuté le 13.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 88 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3.1	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Augmentation ordinaire du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Calvin Grieder	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.2	Réélection de Dr. Sami Atiya	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.3	Réélection de Mme Phyllis Ka Yan Cheung	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.4	Réélection de M. Ian Gallienne	POUR	POUR	POUR		✓ 78 %
4.1.5	Réélection de M. Tobias Hartmann	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.6	Réélection de Mme Kory Sorenson	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.7	Réélection de Mme Janet S. Vergis	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.1.8	Election de M. Patrick Kron	POUR	CONTRE	● CONTRE		✓ 82 %
					Il a 72 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	
4.1.9	Election de Mme Géraldine Picaud	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 86 %
4.2.1	Réélection de M. Calvin Grieder en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.3	Elections au comité de rémunération					
4.3.1	Réélection de Dr. Sami Atiya au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3.2	Réélection de Mme Kory Sorenson au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3.3	Election de M. Patrick Kron au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE		✓ 84 %
					Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Kron au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	
4.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5	Réélection de Notaires à Carouge en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	✓ 92 %
5.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 92 %
6	Modification des statuts : transfert du siège social de la société	POUR	CONTRE	● CONTRE	La proposition n'est pas compatible avec l'intérêt à long terme de la majorité des parties prenantes de la société.	✓ 89 %

Siegfried

Assemblée générale ordinaire du 10.04.2025

Vote exécuté le 27.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels.	✓ 88 %
2.1	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Réduction du capital par le remboursement de valeur nominale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.3	Ajustement de la marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
3	Fractionnement d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 89 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.3.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 91 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de Dr. Alexandra Brand	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.2	Réélection de Mme Elodie Cingari	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.3	Réélection de Mme Isabelle Welton	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.4	Réélection de Prof. Dr. Wolfram Carius	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.5	Réélection de Dr. Andreas Casutt	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.6	Réélection de Dr. Martin Schmid	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.7	Réélection de Dr. Beat R. Walti	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2	Réélection de Dr. Andreas Casutt en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Elections au comité de rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.3.1	Réélection de Mme Isabelle Welton au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.3.2	Réélection de Dr. Martin Schmid au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.3.3	Réélection de Dr. Beat R. Walti au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7	Réélection de M. Rolf Freiermuth en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 105 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 76 %

SIG Group

Assemblée générale ordinaire du 08.04.2025

Vote exécuté le 13.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 89 %
7.1	Elections au conseil d'administration					
7.1.1	Réélection de Prof. Dr. Werner J. Bauer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 75 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 76 %
7.1.2	Réélection de M. Thomas Dittrich	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.1.3	Réélection de Dr. Mariel Hoch	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.1.4	Réélection de Mme Florence Jeantet	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.1.5	Réélection de M. Abdallah Al Obeikan	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
7.1.6	Réélection de Mme Martine Snels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.2.1	Election de M. Ola Rollén	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.2.2	Election de M. Niren Chaudhary	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.2.3	Election de M. Urs Riedener	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 89 %
7.3	Election de M. Ola Rollén en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.4	Elections au comité de rémunération					
7.4.1	Réélection de Prof. Dr. Werner J. Bauer au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Prof. Dr. Bauer au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 73 %
7.4.2	Election de M. Niren Chaudhary au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.4.3	Election de M. Urs Riedener au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Riedener au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 90 %
8	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %

Sika

Assemblée générale ordinaire du 25.03.2025

Vote exécuté le 12.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.1	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Thierry F. J. Vanlancker	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 92 %
4.1.2	Réélection de M. Victor Waldemar Balli	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.3	Réélection de Mme Lucrèce Foufopoulos-De Ridder	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 91 %
4.1.4	Réélection de M. Justin Marshall Howell	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4.1.5	Réélection de Mme Gordana Landén	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.6	Réélection de M. Paul Schuler	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.1.7	Réélection de M. Thomas Aebischer	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.2	Election de M. Frankie Ng	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	Réélection de M. Thierry F. J. Vanlancker en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Vanlancker au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 92 %
4.4	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.4.1	Réélection de M. Justin Marshall Howell au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
4.4.2	Réélection de Mme Gordana Landén au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.4.3	Réélection de M. Paul Schuler au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.5	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.6	Réélection de M. Jost Windlin en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 92 %
7	Modification des statuts : modification du plafond de la rémunération variable	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 93 %

SKAN Group

Assemblée générale ordinaire du 07.05.2025

Vote exécuté le 23.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.</p>	✓ 88 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de Dr. Beat E. Lüthi en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1.2	Réélection de M. Oliver Baumann	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.3	Réélection de Mme Cornelia Gehrig	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.4	Réélection de M. Thomas Huber	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 88 %
5.1.5	Réélection de M. Gregor Plattner	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 81 %
5.1.6	Réélection de M. Patrick Schär	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
6	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.1	Réélection de M. Oliver Baumann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.2	Réélection de Dr. Beat E. Lüthi au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.3	Réélection de M. Gregor Plattner au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Plattner au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 78 %
7	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 76 %
8	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
9	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 91 %
10	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
11	Réélection de v.FISCHER Recht AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

SoftwareOne Holding

Assemblée générale ordinaire du 16.05.2025

Vote exécuté le 06.05.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu.</p> <p>Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.</p>	✓ 92 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.</p> <p>La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 62 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de Dr. Daniel von Stockar	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.2	Réélection de M. René Gilli	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3	Réélection de Mme Andrea Sieber	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.4	Réélection de M. Jörg Riboni	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.5	Réélection de M. Till Spillmann	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5	Election de M. Till Spillmann en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.1	Réélection de Mme Andrea Sieber au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et les conditions d'exercice d'un plan de rémunération variable ont été modifiées en cours de période.	✓ 72 %
6.2	Réélection de M. René Gilli au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et les conditions d'exercice d'un plan de rémunération variable ont été modifiées en cours de période.	✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.3	Election de M. Till Spillmann au comité de nomination et rémunération jusqu'à ce que l'acquisition de Crayon soit complétée	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et les conditions d'exercice d'un plan de rémunération variable ont été modifiées en cours de période.	✓ 93 %
6.4	Election de M. Rune Syversen au comité de nomination et rémunération à partir et à condition que l'acquisition de Crayon soit complétée	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
7	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
8	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
9.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La hausse proposée par rapport à l'année précédente est excessive et non justifiée.	✓ 98 %
9.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 98 %

SoftwareOne Holding

Assemblée générale extraordinaire du 11.04.2025

Vote exécuté le 25.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
2	Elections au conseil d'administration					
2.1	Election de M. Jens Rugseth	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).	✓ 91 %
2.2	Election de M. Rune Syversen	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %

Sonova

Assemblée générale ordinaire du 10.06.2025

Vote exécuté le 26.05.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 92 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Gilbert Achermann en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.2	Réélection de M. Gregory Behar	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.3	Réélection de Mme Lynn Bleil	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.1.4	Réélection de M. Roland Diggelmann	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.1.5	Réélection de Mme Julie Tay	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.1.6	Réélection de M. Ronald van der Vis	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats. Il siège au conseil d'administration depuis 16 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 87 %
4.1.7	Réélection de M. Adrian Widmer	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.2	Election de Mme Laura Stoltenberg	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.3.1	Réélection de M. Roland Diggelmann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
4.3.2	Réélection de Mme Julie Tay au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.4	Election de M. Gregory Behar au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.5	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.6	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 90 %

St.Galler Kantonalbank

Assemblée générale ordinaire du 30.04.2025

Vote exécuté le 14.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Roland Ledergerber en tant que membre et président du conseil d'administration et membre du comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2	Réélection de M. Rolf Birrer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Réélection de Prof. Dr. Andrea Cornelius	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de Mme Claudia Gietz Viehweger en tant que membre du conseil d'administration et du comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.5	Réélection de M. Daniel Ott	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.6	Réélection de Prof. Dr. Cornelia Stengel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.7	Réélection de M. Ivo Wechsler en tant que membre du conseil d'administration et du comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.8	Election de M. Stefan Scheiber	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 98 %
6	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
7	Réélection de rtwp Rechtsanwälte & Notare en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 30 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 97 %

Stadler Rail

Assemblée générale ordinaire du 07.05.2025

Vote exécuté le 23.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de Prof. Dr. Stefan Asenkerschbaumer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Réélection de Dr. Christoph Franz	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 14 ans, diverses raisons) et l'indépendance du conseil est insuffisante (37.5%). Il préside le comité de nomination, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante. Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 90 %
4.3	Réélection de Mme Danijela Karelse	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.4	Réélection de M. Wojciech Kostrzewa	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.5	Réélection de Mme Doris Leuthard	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.6	Réélection de M. Hans-Peter Schwald	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 36 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 88 %
4.7	Réélection de M. Peter Spuhler	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.8	Réélection de M. Niko Warbanoff	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (37.5%). Il a un conflit d'intérêt majeur incompatible avec son rôle de membre du conseil d'administration.	✓ 96 %
5	Réélection de M. Peter Spuhler en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de Dr. Christoph Franz au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Franz au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 84 %
6.2	Réélection de M. Hans-Peter Schwald au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Schwald au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 82 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.3	Réélection de M. Peter Spuhler au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
6.4	Election de Mme Doris Leuthard au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8	Réélection de M. Ulrich B. Mayer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
10.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
10.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

StarragTornos Group

Assemblée générale ordinaire du 17.04.2025

Vote exécuté le 04.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu.</p> <p>Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.</p>	✓ 95 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 74 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs reçoivent une rémunération variable.	✓ 89 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Adrian Stürm	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 17 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 95 %
5.1.2	Réélection de M. Michael Hauser	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante.</p> <p>Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.</p>	✓ 92 %
5.1.3	Réélection de M. Christian Androschin	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.1.4	Réélection de M. Bernhard Iseli	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.5	Réélection de M. Till Fust	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2	Réélection de M. Michael Hauser en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hauser au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 92 %
5.3	Elections au comité de rémunération					
5.3.1	Réélection de M. Bernhard Iseli au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3.2	Election de M. Michael Hauser au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hauser au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 92 %
5.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 44 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 95 %
5.5	Réélection de rtwp rechtsanwälte & notare en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Straumann

Assemblée générale ordinaire du 10.04.2025

Vote exécuté le 24.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p> <p>Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.</p> <p>La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 89 %
2.1	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Ajustement des réserves légales de capital et des réserves légales des bénéfices non distribués	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 92 %
5.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.</p> <p>Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 93 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de Mme Petra Rumpf en tant que membre et présidente du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.2	Réélection de Mme Xiaoqun Clever-Steg	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Réélection de Dr. Olivier A. Filliol	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.4	Réélection de M. Marco Gadola	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 86 %
6.5	Réélection de M. Stefan Meister	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.6	Réélection de Dr. h.c. Thomas Straumann	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.7	Réélection de Mme Regula Wallimann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.1	Réélection de Dr. Olivier A. Filliol au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.2	Réélection de M. Marco Gadola au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Gadola au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 86 %
7.3	Réélection de Mme Regula Wallimann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Réélection de NEOVIUS en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %

Sulzer

Assemblée générale ordinaire du 23.04.2025

Vote exécuté le 09.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.</p> <p>La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 75 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu.</p> <p>Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La société renonce aux engagements pris dans le passé en matière de stratégie de durabilité sans justification adéquate.</p>	✓ 93 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 94 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 93 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de Dr. Suzanne Thoma en tant que membre et présidente du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 83 %
6.2.1	Réélection de M. Alexey V. Moskov	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.2.2	Réélection de M. David Metzger	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2.3	Réélection de M. Markus Kammüller	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2.4	Réélection de Dr. Prisca Havranek-Kosicek	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.2.5	Réélection de Dr. Hariolf Kottmann	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.2.6	Réélection de M. Per Utnegaard	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 89 %
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de M. Alexey V. Moskov au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
7.2	Réélection de M. Markus Kammüller au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
7.3	Réélection de Dr. Hariolf Kottmann au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
8	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
9	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Sunrise Communications

Assemblée générale ordinaire du 13.05.2025

Vote exécuté le 02.05.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 74 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'utilisation proposée du résultat semble inappropriée compte tenu de la situation financière de la société.	✓ 98 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de M. Mike Fries en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats. Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 80 %
4.2.1	Réélection de M. Adam Bird	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.2.2	Réélection de Mme Ingrid Deltenre	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2.3	Réélection de M. Thomas D. Meyer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.4	Réélection de Mme Catherine Mühlemann	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2.5	Réélection de M. Enrique Rodriguez	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 97 %
4.2.6	Réélection de M. Lutz Schuler	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au comité de rémunération					
5.1	Réélection de M. Adam Bird au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.2	Réélection de Mme Ingrid Deltenre au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.3	Réélection de M. Enrique Rodriguez au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Rodriguez au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 95 %
6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 97 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 95 %

Swatch Group

Assemblée générale ordinaire du 21.05.2025

Vote exécuté le 05.05.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil d'administration refuse d'inscrire une résolution d'actionnaire valablement déposée à l'ordre du jour. Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 56 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
4.1.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe du conseil d'administration (pour les fonctions non-exécutives)	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe du conseil d'administration (pour les fonctions exécutives)	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 74 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
4.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale des membres exécutifs du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 73 %
4.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 75 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Mme Nayla Hayek	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente. Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 76 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2	Réélection de M. Ernst Tanner	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 30 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il a 79 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 82 %
5.3	Réélection de Mme Daniela Aeschlimann	POUR	POUR	POUR		✓ 77 %
5.4	Réélection de M. Nick Hayek Jr.	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 76 %
5.5	Réélection de M. Marc A. Hayek	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO of Blancpain). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 80 %
5.6	Réélection de Prof. Dr. Claude Nicollier	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il a 81 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 85 %
5.7	Réélection de Dr. Jean-Pierre Roth	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 79 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 86 %
5.8	Résolution d'actionnaire : Election de M. Steven Wood	CONTRE	POUR	● POUR	La résolution d'actionnaire est clairement formulée et dûment motivée. La résolution d'actionnaire vise à améliorer la gouvernance d'entreprise.	✗ 20 %
5.9	Réélection de Mme Nayla Hayek en tant que présidente du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Hayek au sein du conseil d'administration, son élection en tant que présidente ne peut pas être approuvée.	✓ 76 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de Mme Nayla Hayek au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Hayek au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 74 %
6.2	Réélection de M. Ernst Tanner au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Tanner au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 81 %
6.3	Réélection de Mme Daniela Aeschlimann au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %
6.4	Réélection de M. Nick Hayek Jr. au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hayek Jr. au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 73 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.5	Réélection de M. Marc A. Hayek au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hayek au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 74 %
6.6	Réélection de Prof. Dr. Claude Nicollier au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Prof. Dr. Nicollier au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 89 %
6.7	Réélection de Dr. Jean-Pierre Roth au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Roth au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 84 %
7	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 33 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 88 %

Swiss Life

Assemblée générale ordinaire du 14.05.2025

Vote exécuté le 01.05.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux sur les enjeux matériels.</p>	✓ 83 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe et variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Rolf Dörig en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 17 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 87 %
5.2	Réélection de M. Thomas Buess	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3	Réélection de Prof. Dr. Monika Büttler	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.4	Réélection de Mme Philomena Colatrella	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.5	Réélection de Dr. Adrienne Corboud Fumagalli	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.6	Réélection de Prof. Dr. Damir Filipovic	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.7	Réélection de M. Stefan Loacker	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.8	Réélection de M. Severin Moser	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.9	Réélection de Prof. Dr. Henry M. Peter	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 19 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 89 %
5.10	Réélection de Dr. Martin Schmid	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5.11	Réélection de Mme Franziska Tschudi Sauber	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle siège au conseil d'administration depuis 22 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 85 %
5.12	Réélection de Dr. Klaus Tschüscher	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
	Elections au comité de rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.13	Election de Prof. Dr. Monika Bütler au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.14	Réélection de Dr. Martin Schmid au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
5.15	Réélection de Dr. Klaus Tschüscher au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6	Réélection de Zürcher Rechtsanwälte en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 23 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 78 %
8	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Swiss Prime Site

Assemblée générale ordinaire du 13.03.2025

Vote exécuté le 27.02.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 74 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.1	Elections au conseil d'administration					
7.1.1	Réélection de M. Ton Büchner	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
7.1.2	Réélection de M. Thomas Studhalter	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.1.3	Réélection de Dr. Gabrielle Nater-Bass	POUR	POUR	POUR		✓ 83 %
7.1.4	Réélection de Mme Barbara A. Knoflach	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.1.5	Réélection de Mme Brigitte Walter	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.1.6	Réélection de M. Reto Conrad	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.1.7	Réélection de Dr. Detlef Trefzger	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.2	Réélection de M. Ton Büchner en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
7.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.3.1	Réélection de Dr. Gabrielle Nater-Bass au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 79 %
7.3.2	Réélection de Mme Barbara A. Knoflach au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.3.3	Réélection de Dr. Detlef Trefzger au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.4	Réélection de M. Paul Wiesli en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.5	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Swiss Re

Assemblée générale ordinaire du 11.04.2025

Vote exécuté le 27.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Jacques de Vaucleroy en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.2	Réélection de Mme Karen Gavan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.3	Réélection de Mme Vanessa Lau	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.4	Réélection de Mme Geraldine Matchett	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.5	Réélection de M. Joachim Oechslin	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.6	Réélection de Mme Deanna Ong	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.7	Réélection de M. Jay Ralph	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.8	Réélection de Dr. Jörg Reinhardt	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.9	Réélection de Mme Pia Tischhauser	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.10	Réélection de M. Larry Zimpleman	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.11	Election de M. Morten Hübbe	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.12	Election de M. George Quinn	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Elections au comité de rémunération					
4.2.1	Réélection de Mme Deanna Ong au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.2.2	Réélection de M. Jay Ralph au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.2.3	Réélection de Dr. Jörg Reinhardt au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.2.4	Election de M. Morten Hübbe au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3	Réélection de Proxy Voting Services en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.</p> <p>La rémunération d'un administrateur dépasse la moyenne de celle des membres de la direction générale sans justification adéquate.</p>	✓ 87 %
5.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe et variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Éthos.</p>	✓ 87 %
6	Renouvellement de la marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels.	✓ 97 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de M. Michael Rechsteiner en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Réélection de Dr. Roland Abt	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Réélection de Mme Monique Bourquin	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.4	Election de Mme Laura Cioli	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5	Réélection de M. Guus Dekkers	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.6	Réélection de Dr. Frank Esser	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.7	Réélection de Mme Sandra Lathion-Zweifel	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.8	Réélection de Mme Anna Mossberg	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.9	Réélection de M. Daniel Münger	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Elections au comité de rémunération					
5.1	Réélection de Dr. Roland Abt au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Réélection de Mme Monique Bourquin au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Réélection de Dr. Frank Esser au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Réélection de M. Michael Rechsteiner au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.5	Réélection de Dr. Fritz Zurbrügg au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1	Augmentation de la rémunération totale du conseil d'administration pour 2025	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration pour 2026	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.3	Réduction de la rémunération totale de la direction générale pour 2025	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale pour 2026	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7	Réélection de Reber Rechtsanwälte en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Swissquote

Assemblée générale ordinaire du 08.05.2025

Vote exécuté le 24.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.a	Réélection de Dr. Markus Dennler en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 93 %
6.1.b	Réélection de M. Jean-Christophe Pernollet	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.c	Réélection de Dr. Monica Dell'Anna	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.1.d	Réélection de M. Michael Ploog	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.1.e	Réélection de M. Paolo Buzzi	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.1.f	Réélection de Mme Demetra Kalogerou	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.g	Réélection de Mme Esther Finidori	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.h	Election de M. Hans-Rudolf Köng	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2	Elections au comité de rémunération					
6.2.a	Réélection de Dr. Monica Dell'Anna au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
6.2.b	Réélection de M. Paolo Buzzi au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.2.c	Election de M. Hans-Rudolf Köng au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
6.4	Réélection de M. Juan Carlos Gil en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8	Modifications des statuts: prolongation de la marge de fluctuation de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Tecan

Assemblée générale ordinaire du 10.04.2025

Vote exécuté le 27.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>Il existe une détérioration des indicateurs clés sur les enjeux matériels sur une période de 3 ans.</p> <p>La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.</p>	✓ 87 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
3.a	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3.b	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.a	Réélection de Dr. Lukas Braunschweiler	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.b	Réélection de Mme Myra Eskes	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.c	Réélection de Dr. Oliver Fetzner	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.d	Réélection de M. Matthias Gillner	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.e	Réélection de Dr. Christa Kreuzburg	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.f	Réélection de Mme Monica Manotas	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.g	Réélection de Dr. Daniel R. Marshak	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Réélection de Dr. Lukas Braunschweiler en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Elections au comité de rémunération					
7.a	Réélection de Mme Myra Eskes au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 81 %
7.b	Réélection de Dr. Christa Kreuzburg au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 81 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.c	Réélection de Dr. Daniel R. Marshak au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 84 %
8	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
9	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✗ 48 %
10.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
10.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 80 %

Temenos

Assemblée générale ordinaire du 13.05.2025

Vote exécuté le 10.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✗ 44 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 92 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 85 %
5.1	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Modification de la marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 91 %
6	Modification statutaires	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Elections au conseil d'administration					
7.1	Election de Mme Felicia Alvaro	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.2.1	Réélection de M. Thibault de Tersant en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.2.2	Réélection de M. Maurizio Carli	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.2.3	Réélection de Mme Cecilia Hultén	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.2.4	Réélection de M. Xavier Cauchois	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.2.5	Réélection de Mme Laurie Readhead	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.2.6	Réélection de Dr. Michael Gorriz	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Elections au comité de rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.1	Réélection de Mme Cecilia Hultén au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.</p> <p>Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.</p>	✓ 87 %
8.2	Réélection de M. Maurizio Carli au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.</p> <p>Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.</p>	✓ 85 %
8.3	Election de Dr. Michael Gorriz au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
9	Réélection de KBLex SA en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 22 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 78 %

TX Group

Assemblée générale ordinaire du 11.04.2025

Vote exécuté le 31.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de Dr. Pietro P. Supino-Coninx en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.1.2	Réélection de Mme Pascale Bruderer	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.3	Réélection de Dr. Stephanie Caspar	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.4	Réélection de Mme Claudia Coninx-Kaczynski	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.5	Réélection de Dr. Sverre Munck	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.6	Réélection de M. Konstantin Richter	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.7	Election de Mme Miriam Meckel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Elections au comité de rémunération					
4.2.1	Réélection de Mme Pascale Bruderer au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 95 %
4.2.2	Réélection de Mme Claudia Coninx-Kaczynski au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 96 %
4.2.3	Election de Dr. Stephanie Caspar au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Réélection de Dr. Gabriela Wyss en tant que représentante indépendante	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	Durant les 3 dernières années, le total des honoraires pour des services autres que la révision dépasse 50% du total des honoraires payés pour la révision des comptes.	✓ 99 %
5	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
5.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 99 %
5.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 89 %
6	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu.</p> <p>Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux sur les enjeux matériels.</p> <p>La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.</p> <p>La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.</p>	✓ 97 %

U-blox

Assemblée générale extraordinaire du 28.10.2025

Vote exécuté le 14.10.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.1	Elections au conseil d'administration					
2.1.1	Election de M. Claudio Simao	POUR	POUR	POUR		✓ 76 %
2.1.2	Election de M. Roland Ayles	POUR	POUR	POUR		✓ 76 %
2.1.3	Election de M. Bernhard Spetsman	POUR	POUR	POUR		✓ 76 %
2.2	Election de M. Claudio Simao en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 72 %
2.3	Elections au comité de nomination, de rémunération et de durabilité					
2.3.1	Election de M. Claudio Simao au comité de nomination, de rémunération et de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 76 %
2.3.2	Election de M. Roland Ayles au comité de nomination, de rémunération et de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 76 %
3	Décotations des actions de la SIX Swiss Exchange	POUR	POUR	POUR		✓ 71 %

U-blox

Assemblée générale ordinaire du 16.04.2025

Vote exécuté le 04.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.</p> <p>La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.</p>	✓ 88 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Augmentation du capital conditionnel réservé aux employés	POUR	CONTRE	● CONTRE	La dilution potentielle est excessive.	✓ 91 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de M. André Müller en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2	Réélection de M. Ulrich Looser	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
6.3	Réélection de M. Markus Borchert	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.4	Réélection de Mme Karin Sonnenmoser	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.5	Réélection de Mme Elke Eckstein	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.6	Réélection de M. Fabian Rauch	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.1	Réélection de M. Ulrich Looser au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
7.2	Réélection de M. Markus Borchert au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
8.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
9	Réélection de KBT Treuhand en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

UBS

Assemblée générale ordinaire du 10.04.2025

Vote exécuté le 25.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 87 %
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu. La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs sur les enjeux matériels. La société renonce aux engagements pris dans le passé en matière de stratégie de durabilité sans justification adéquate. La société a cessé de publier des indicateurs quantitatifs clés sur ses enjeux matériels sans justification adéquate. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.	✓ 89 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de M. Thomas Colm Kelleher en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
6.2	Réélection de M. Lukas Gähwiler	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
6.3	Réélection de M. Jeremy Anderson	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.4	Réélection de M. William Dudley	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.5	Réélection de M. Patrick Firmenich	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.6	Réélection de Prof. Dr. Fred Hu	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.7	Réélection de M. Mark Hughes	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.8	Réélection de Mme Gail Patricia Kelly	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
6.9	Réélection de Mme Julie G. Richardson	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.10	Réélection de Mme Jeanette Wong	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.11	Election de Mme Renata Jungo Brüngger	POUR	POUR	POUR		✓ 78 %
6.12	Election de Mme Lila Tretikov	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Elections au comité de rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.1	Réélection de Mme Julie G. Richardson au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
7.2	Réélection de Mme Jeanette Wong au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.3	Election de Mme Gail Patricia Kelly au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 91 %
8.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 90 %
8.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 93 %
9.1	Réélection de ADB Altorfer Duss & Beilstein AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.2	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 27 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 90 %
10	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	CONTRE	● CONTRE	La réduction de capital n'est pas compatible avec les intérêts à long terme de la majorité des parties prenantes de la société.	✓ 94 %
11	Approbation d'un programme de rachat d'actions	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le montant du rachat est inapproprié au vu de la situation financière et des perspectives de la société.</p> <p>La société demande une annulation d'actions alors qu'elle a d'importants besoins en capital.</p>	✓ 94 %

V-Zug Holding

Assemblée générale ordinaire du 08.04.2025

Vote exécuté le 25.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Oliver Riemenschneider	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.2	Réélection de Mme Prisca Hafner	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.3	Réélection de M. Tobias Knechtle	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.4	Réélection de Mme Petra Rumpf	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.5	Réélection de Dr. Jürg Werner	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.6	Election de Mme Franziska Gsell	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.7	Election de Dr. Carsten Liesener	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Réélection de M. Oliver Riemenschneider en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.3.1	Réélection de Mme Prisca Hafner au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.3.2	Réélection de Dr. Jürg Werner au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.3.3	Election de Mme Franziska Gsell au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.4	Réélection de Blum & Partner AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.5	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale variable de la direction générale pour l'exercice financier 2025	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale variable de la direction générale pour l'exercice financier 2026	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

Valiant

Assemblée générale ordinaire du 14.05.2025

Vote exécuté le 30.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Modification des statuts : rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative les intérêts des actionnaires.	✓ 90 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
7.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale pour 2025	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
7.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale pour 2026	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
8	Elections au conseil d'administration					
8.1	Réélection de M. Markus Gygax en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
8.2	Réélection de Prof. Dr. Christoph B. Bühler	POUR	POUR	POUR		✓ 82 %
8.3	Réélection de Mme Barbara Artmann	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8.4	Réélection de Dr. Maya Bundt	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
8.5	Réélection de M. Roger Harlacher	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
8.6	Réélection de Dr. Roland Herrmann	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8.7	Réélection de Mme Marion Khüny	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8.8	Réélection de M. Ronald Trächsel	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
9	Elections au comité de nomination et rémunération					
9.1	Réélection de Dr. Maya Bundt au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
9.2	Réélection de M. Markus Gygax au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
9.3	Réélection de M. Roger Harlacher au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
11	Réélection de burckhardt AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

VAT Group

Assemblée générale ordinaire du 29.04.2025

Vote exécuté le 14.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de Dr. Martin Komischke en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.2	Réélection de M. Urs Leinhäuser	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.3	Réélection de Dr. Hermann Gerlinger	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.4	Réélection de Dr. Libo Zhang	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.1.5	Réélection de M. Daniel Lippuner	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.6	Réélection de Prof. Petra Denk	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.7	Réélection de M. Thomas Piliszczuk	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.8	Election de Mme Clara-Ann Gordon	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.9	Election de M. Michael Allison	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.2.1	Réélection de M. Urs Leinhäuser au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.2	Réélection de Dr. Hermann Gerlinger au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.3	Réélection de Dr. Libo Zhang au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5	Réélection de M. Roger Föhn en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
7.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

Vaudoise Assurances

Assemblée générale ordinaire du 12.05.2025

Vote exécuté le 01.05.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Présentation des états financiers et des comptes	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Rapports de l'organe de révision	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3	Approbation du rapport annuel et des comptes statutaires	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Approbation des comptes consolidés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	✓ 98 %
7	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Elections au conseil d'administration					
9.1	Réélection de M. Philippe Hebeisen	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.2	Réélection de M. Martin Albers	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.3	Réélection de Mme Nathalie Bourquenoud	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9.4	Réélection de M. Javier Fernandez-Cid	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9.5	Réélection de Mme Eftychia Fischer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.6	Réélection de M. Peter Kofmel	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 26 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il préside le comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 99 %
9.7	Réélection de M. Cédric Moret	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9.8	Réélection de M. Jean-Philippe Rochat	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 16 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 99 %
9.9	Election de Mme Hélène Béguin	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Réélection de M. Philippe Hebeisen en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
11	Elections au comité de rémunération					
11.1	Réélection de M. Jean-Philippe Rochat au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Rochat au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 98 %
11.2	Réélection de Mme Nathalie Bourquenoud au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
11.3	Réélection de M. Cédric Moret au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
12.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
12.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
13	Réélection de ACTA Notaires et Associés en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
14	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Vetropack

Assemblée générale ordinaire du 23.04.2025

Vote exécuté le 08.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.1	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 98 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	✓ 91 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables. La hausse proposée par rapport à l'année précédente est excessive et non justifiée.	✓ 93 %
4.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Sönke Bandixen	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 13 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (37.5%).	✓ 96 %
5.1.2	Réélection de M. Claude R. Cornaz en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La gouvernance de la société est insatisfaisante et le dialogue avec les actionnaires est difficile ou n'aboutit pas aux résultats attendus.	✓ 94 %
5.1.3	Réélection de M. Pascal Cornaz	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.4	Réélection de M. Richard Fritschi	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.1.5	Réélection de Mme Raffaella Marzi	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1.6	Réélection de Dr. Diane Nicklas	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.7	Réélection de M. Jean-Philippe Rochat	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 19 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 95 %
5.1.8	Réélection de M. Urs Ryffel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Elections au comité de rémunération					
5.2.1	Réélection de M. Claude R. Cornaz au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Cornaz au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 91 %
5.2.2	Réélection de M. Richard Fritschi au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.2.3	Réélection de Mme Raffaella Marzi au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.3	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 30 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 90 %

Vontobel

Assemblée générale ordinaire du 02.04.2025

Vote exécuté le 20.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 98 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Andreas Utermann	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2	Réélection de Dr. Maja Regula Baumann	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.3	Réélection de Dr. Elisabeth Bourqui	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Réélection de Mme Kristine Braden	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.5	Réélection de M. David Alan Cole	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.6	Réélection de Mme Annika Falkengren	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.7	Réélection de M. Stefan Loacker	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.8	Réélection de Mme Mary Pang	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.9	Réélection de M. Björn Wettergren	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.10	Election de Dr. Zeno Staub	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Réélection de M. Andreas Utermann en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
7	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.1	Réélection de Mme Annika Falkengren au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
7.2	Réélection de M. Andreas Utermann au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il reçoit une rémunération excessive et qui ne respecte pas les règles de bonne pratique généralement admises.	✓ 91 %
7.3	Réélection de M. Björn Wettergren au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
7.4	Election de M. Stefan Loacker au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
8	Réélection de Vischer AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 42 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 91 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.</p> <p>La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p> <p>Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 82 %
10.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.</p>	✓ 97 %
10.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
10.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 97 %
10.5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
10.6	Vote contraignant rétrospectif sur un montant supplémentaire pour la rémunération variable à long terme 2021 de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
11	Modification des statuts : rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La modification a une incidence négative sur les intérêts des actionnaires.</p> <p>Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes.</p>	✓ 97 %

VP Bank

Assemblée générale ordinaire du 25.04.2025

Vote exécuté le 10.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration, de la direction générale et de l'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de Dr. Mauro Pedrazzini	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.1	Election de Dr. Stephan Ochsner	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.2	Election de Mme Barbara Ofner	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Approbation d'un programme de rachat d'actions	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée de l'autorisation dépasse 24 mois. Le but du rachat d'actions n'est pas compatible avec les intérêts à long terme des actionnaires minoritaires et de la majorité des parties prenantes de la société.	✓ 97 %
6.1	Modification des statuts : diminution de la durée du mandat des membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2	Modification des statuts : organe de publication	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

VZ Holding

Assemblée générale ordinaire du 09.04.2025

Vote exécuté le 26.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu.</p> <p>Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels.</p> <p>La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.</p>	✓ 97 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de M. Matthias Reinhart en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.2.1	Réélection de M. Roland Iff	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 19 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p> <p>Il préside le comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.</p>	✓ 88 %
4.2.2	Réélection de Dr. Albrecht Langhart	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il siège au conseil d'administration depuis 25 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.</p>	✓ 89 %
4.2.3	Réélection de M. Roland Ledergerber	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.2.4	Réélection de M. Olivier de Perregaux	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2.5	Réélection de Mme Nadia Tarolli Schmidt	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2.6	Réélection de Mme Henriette Wendt	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Elections au comité de rémunération					
4.3.1	Réélection de M. Roland Ledergerber au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
4.3.2	Réélection de M. Matthias Reinhart au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3.3	Election de Mme Henriette Wendt au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %

Warteck Invest

Assemblée générale ordinaire du 21.05.2025

Vote exécuté le 07.05.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
5.1	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription de plus de 10% du capital déjà émis L'autorisation permet une augmentation de capital de plus de 20% du capital déjà émis	✓ 81 %
5.2	Modification des statuts : rémunérations	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
Elections au conseil d'administration						
6.1	Réélection de M. Kurt Ritz en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 87 %
6.2	Réélection de M. Stephan A. Müller	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Réélection de Mme Tanja Temel	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.4	Réélection de Dr. Roland Müller	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
Elections au comité de rémunération						
6.5	Réélection de M. Kurt Ritz au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Ritz au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 87 %
6.6	Réélection de M. Stephan A. Müller au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et le comité inclut tous les administrateurs.	✓ 94 %
6.7	Réélection de Mme Tanja Temel au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.8	Réélection de Dr. Roland Müller au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9	Réélection de SwissLegal Dürr + Partner en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	Durant l'année sous revue, les honoraires payés à la société de révision pour des services autres que la révision dépassent ceux liés à la révision.	✓ 94 %

WISeKey

Assemblée générale ordinaire du 27.06.2025

Vote exécuté le 10.06.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 97 %
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Augmentation de la marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'autorisation permet une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription de plus de 10% du capital déjà émis</p> <p>L'autorisation permet une augmentation de capital de plus de 20% du capital déjà émis</p> <p>En cas d'approbation de la demande, l'ensemble des autorisations d'émettre du capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription dépasserait 20% du capital émis.</p> <p>La dilution due aux augmentations de capital sans droits préférentiels de souscription des trois dernières années est excessive.</p>	✓ 97 %
5	Augmentation du capital conditionnel réservé pour la conversion d'obligations convertibles	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 10% du capital déjà émis.</p> <p>En cas d'approbation de la demande, l'ensemble des autorisations d'émettre du capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription dépasserait 20% du capital émis.</p> <p>La dilution due aux augmentations de capital sans droits préférentiels de souscription des trois dernières années est excessive.</p>	✓ 97 %
6	Augmentation du capital conditionnel réservé aux employés	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure du plan de participation dont le financement doit être assuré par l'émission d'actions n'est pas conforme aux lignes directrices d'Ethos.	✓ 96 %
7	Elections au conseil d'administration					
7.1	Réélection de M. Carlos Creus Moreira	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 99 %
7.2	Réélection de M. John O'Hara	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CFO).	✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.3	Réélection de M. Peter Ward	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (ancien membre de la direction) et l'indépendance du conseil est insuffisante (12.5%).	✓ 99 %
7.4	Réélection de Mme Maria Pia Aqueveque Jabbaz	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.5	Réélection de M. Philippe Doubre	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 90 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 98 %
7.6	Réélection de M. David Fergusson	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante.	✓ 98 %
7.7	Réélection de M. Jean-Philippe Ladisa	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 98 %
7.8	Réélection de M. Philippe Diego Monnier	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Réélection de M. Carlos Creus Moreira en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Moreira au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 99 %
9	Elections au comité de nomination et rémunération					
9.1	Réélection de M. David Fergusson au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Fergusson au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %
9.2	Réélection de M. Jean-Philippe Ladisa au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Ladisa au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 98 %
9.3	Réélection de M. Philippe Doubre au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Doubre au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 98 %
10	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
11	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
12	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos. Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.	✓ 97 %
13.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables. Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.	✓ 96 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
13.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p> <p>Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.</p> <p>Le comité de rémunération ou le conseil d'administration disposent de trop de pouvoir discrétionnaire en matière d'attributions.</p>	✓ 98 %

Xlife Sciences

Assemblée générale ordinaire du 24.06.2025

Vote exécuté le 10.06.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	✓ 96 %
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Mark S. Müller	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2	Réélection de M. Oliver R. Baumann	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 100 %
5.3	Réélection de Mme Désirée Dosch	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de Dr. Norbert Windhab	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.5	Réélection de M. David L. Deck	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente.	✓ 97 %
6	Réélection de M. David L. Deck en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Deck au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de M. Mark S. Müller au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.2	Réélection de Dr. Norbert Windhab au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Election de M. Florian Schneider en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 99 %
10.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 99 %
11	Modification des statuts : assemblée générale virtuelle	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 96 %

Ypsomed

Assemblée générale ordinaire du 02.07.2025

Vote exécuté le 19.06.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.	✓ 98 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.a	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs reçoivent une rémunération variable.	✓ 84 %
6.b	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.c	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. Les administrateurs non exécutifs reçoivent une rémunération variable.	✓ 85 %
6.d	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.e	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.f	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 97 %
7.a	Elections au conseil d'administration					
7.a.1	Réélection de M. Gilbert Achermann en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.a.2	Réélection de M. Paul R. Fonteyne	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
7.a.3	Réélection de Dr. Martin Münchbach	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.a.4	Réélection de M. Simon Michel	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO). Il siège au comité d'audit.	✓ 90 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.a.5	Election de Mme Marie-Pierre Zerr	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.b	Elections au comité de rémunération					
7.b.1	Réélection de M. Gilbert Achermann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
7.b.2	Réélection de M. Paul R. Fonteyne au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
7.c	Réélection de Dr. Peter Stähli en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.d	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Zehnder Group

Assemblée générale ordinaire du 03.04.2025

Vote exécuté le 17.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 96 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de Dr. Hans-Peter Zehnder en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.1.2	Réélection de Dr. Urs Buchmann	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
6.1.3	Réélection de M. Riet Cadonau	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 12 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (42.9%). Il préside le comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante. Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 90 %
6.1.4	Réélection de Mme Sandra Emme	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.5	Réélection de Mme Milva Inderbitzin-Zehnder	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
6.1.6	Réélection de M. Jörg Walther	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.7	Réélection de M. Ivo Wechsler	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.2.1	Réélection de M. Riet Cadonau au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Cadonau au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 88 %
6.2.2	Réélection de Mme Sandra Emme au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.2.3	Réélection de Mme Milva Inderbitzin-Zehnder au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.3	Réélection de M. Werner Schib en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Zug Estates

Assemblée générale ordinaire du 10.04.2025

Vote exécuté le 27.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Nomination de Dr. Joëlle Zimmerli comme représentante des détenteurs d'actions nominatives B	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Elections au conseil d'administration					
5.2.1	Réélection de Dr. Beat Schwab	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.2	Réélection de M. Johannes Stöckli	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2.3	Réélection de M. Martin Wipfli	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il exerce un nombre excessif de mandats.</p> <p>Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 13 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (40.0%).</p> <p>Il préside le comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.</p>	✓ 89 %
5.2.4	Réélection de Dr. Joëlle Zimmerli	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2.5	Election de Mme Julia Häcki	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Réélection de Dr. Beat Schwab en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.4.1	Réélection de M. Johannes Stöckli au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.4.2	Election de Dr. Joëlle Zimmerli au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.5	Réélection de Blum & Partner AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Zuger Kantonalbank

Assemblée générale ordinaire du 10.05.2025

Vote exécuté le 25.04.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel et des comptes consolidés	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	✓ 88 %
5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
7	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
8	Elections au conseil d'administration					
8.1	Réélection de Dr. Jacques Bossart	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
8.2	Réélection de Dr. Silvan Schriber	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
8.3	Réélection de Dr. Urs Rügsegger	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 79 %
9	Réélection de Dr. Urs Rügsegger en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Rügsegger au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 91 %
10	Elections au comité de rémunération					
10.1	Réélection de Dr. Urs Rügsegger au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Rügsegger au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 89 %
10.2	Réélection de Dr. Annette Luther au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
10.3	Réélection de Dr. Jacques Bossart au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
11	Réélection de M. René Peyer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Zurich Insurance Group

Assemblée générale ordinaire du 09.04.2025

Vote exécuté le 24.03.2025

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 84 %
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Michel M. Liès en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.1.2	Réélection de Mme Joan Amble	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.3	Réélection de Mme Catherine P. Bessant	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.4	Réélection de Dr. Christoph Franz	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.1.5	Réélection de Dr. Michael Halbherr	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.6	Réélection de Dr. Sabine Keller-Busse	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.7	Réélection de M. Kishore Mahbubani	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 77 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 93 %
4.1.8	Réélection de Dr. Peter Maurer	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.9	Réélection de M. John Rafter	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.10	Réélection de Mme Jasmin Staiblin	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.11	Réélection de M. Barry Stowe	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.12	Election de Dr. Thomas Jordan	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Elections au comité de rémunération					
4.2.1	Réélection de M. Michel M. Liès au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.2.2	Réélection de Mme Catherine P. Bessant au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.2.3	Réélection de Dr. Christoph Franz au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.2.4	Réélection de Dr. Sabine Keller-Busse au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.2.5	Réélection de M. Kishore Mahbubani au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Mahbubani au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 91 %
4.2.6	Réélection de Mme Jasmin Staiblin au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.3	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.4	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 88 %